



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8424^e séance

Vendredi 14 décembre 2018, à 10 heures
New York

Provisoire

Président : M. Adom. (Côte d'Ivoire)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
Chine	M. Ma Zhaoxu
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Haley
Éthiopie	M. Amde
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Delattre
Guinée équatoriale	M. Elé Ela
Kazakhstan	M. Tumysh
Koweït	M. Alotaibi
Pays-Bas	M. Van Oosterom
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

M. Griffiths se joint à nous par visioconférence depuis Amman.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je me présente aujourd'hui devant le Conseil de sécurité avec de bonnes nouvelles et un message d'espoir. Après deux ans et demi d'occasions manquées, je pense qu'on peut dire que le processus politique visant à trouver une solution globale au conflit au Yémen a finalement repris. Lors des consultations que nous avons tenues en Suède cette semaine, les parties au conflit sont parvenues à plusieurs accords, qui figurent dans la déclaration de Stockholm, entrée en vigueur le 13 décembre après la publication des documents. Il s'agit d'un succès de taille, qui a été possible avant tout grâce à l'engagement des parties. Le mérite leur en revient. J'ai été très impressionné par leur dévouement : elles ont toutes fait des concessions et participé aux consultations en profondeur, pendant longtemps, intensément et en toute bonne foi. Les consultations de la semaine dernière ont été caractérisées par le « plus haut niveau d'interaction entre les parties qu'on ait jamais vu dans le cadre des consultations sur le Yémen », comme nous l'avons entendu de la part des représentants de différentes parties pendant la semaine que nous avons passée là-bas.

Je suis certain que tous les membres du Conseil s'associent à moi pour remercier sincèrement le Gouvernement suédois de son accueil. L'Ambassadeur Olof Skoog et ses collègues ont mieux compris que quiconque ce qu'il fallait pour que les consultations

soient couronnées de succès. Je sais que ce sentiment était partagé par tous ceux qui étaient présents, y compris les chefs des deux délégations, et nous les en remercions.

Le succès obtenu en Suède est aussi un succès à mettre à l'actif des membres du Conseil et des membres de la communauté internationale. Il n'aurait pas été possible de conclure ces accords sans l'appui remarquable des dirigeants mondiaux. C'est un immense privilège d'avoir pu compter sur eux. Je remercie le Prince héritier Mohammed Bin Salman Bin Abdulaziz Bin Abdulaziz Al-Saud, qui a en personne apporté son soutien au processus à des moments décisifs et aux accords que nous avons négociés en Suède.

Je suis reconnaissant au Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, qui a suivi nos négociations de très près, est retourné à Riyad pendant le processus, et dont la participation a été capitale pour tous les dossiers. C'est le Président Hadi Mansour qui a personnellement confirmé au Secrétaire général, hier matin, au nom de sa délégation, qu'il approuvait les différentes propositions dont nous sommes saisis.

Je suis également reconnaissant à Abdulmalik al-Houthi, le chef d'Ansar Allah, qui a manifesté sa volonté à faire progresser les pourparlers tout au long des consultations. Je crois comprendre qu'il était en communication constante avec sa propre délégation. Les chefs des deux délégations, le Ministre des affaires étrangères Khaled Alyemany et le porte-parole Mohammed Abdul-Salam, avaient une tâche très difficile, comme c'est généralement le cas. Toutefois, ils ont dirigé leurs délégations avec professionnalisme, discipline et persévérance. Ce n'était pas une tâche aisée, et je les remercie tous les deux pour leur travail exceptionnel.

Je remercie également le Ministre des affaires étrangères Jeremy Hunt, qui, comme les membres du Conseil le savent, a, hier encore, effectué une visite éclair sur le lieu des pourparlers, à un moment crucial.

Le résultat obtenu aurait été impossible à atteindre sans le soutien considérable et les dispositions logistiques nécessaires à la tenue des pourparlers, en particulier de la part du Sultanat d'Oman, de l'État du Koweït et de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, qu'il me soit permis d'exprimer ici mes remerciements, à titre personnel, au Secrétaire général pour son leadership. Comme je l'ai déjà dit devant le Conseil,

M. Guterres connaît bien les questions relatives au Yémen et permet à tous de rester très concentrés. Nous étions régulièrement en contact, en particulier ces deux dernières. Sa rencontre avec le Prince héritier saoudien à Buenos Aires au sommet du Groupe des Vingt lui a permis d'obtenir les autorisations requises pour transporter les 50 blessés de Sanaa à Mascate, à la dernière minute, deux jours seulement avant le début des consultations. Il a pris le temps, dans son emploi du temps très chargé en Europe, de se rendre ensuite en Suède, pour participer aux consultations elles-mêmes, au cours des dernières 24 heures décisives, de mercredi soir à jeudi soir, ce qui a manifestement joué un rôle déterminant dans la conclusion des accords. Il va sans dire que je lui suis très reconnaissant pour sa conduite.

Qu'avons-nous réalisé exactement? D'abord, n'oublions pas que les deux parties sont arrivées à l'heure. Le Gouvernement yéménite l'avait déjà fait auparavant, mais cette fois il était accompagné de la délégation de Sanaa. Ce n'est donc pas une réussite négligeable, compte tenu de ce qui s'était passé auparavant. Bon nombre de personnes et de gouvernements peuvent s'en attribuer le mérite, et je les en ai déjà remerciés. Je suis également reconnaissant aux deux délégations d'être arrivées en étant disposées à collaborer.

En Suède, les procédures ont duré huit jours de dur labeur. Les réunions commençaient à l'heure. Les parties ont examiné les textes et les principes chaque jour. Ce qui a commencé comme des réunions formelles s'est transformé, au fil du temps, en de véritables échanges entre des personnes des deux parties qui se connaissent et cherchent à concilier des points de vues divergents. Je ne voudrais pas surestimer le niveau de confiance atteint entre les deux parties lors de cette première rencontre, mais elles ont travaillé ensemble, le plus souvent dans la bonne humeur. Toutefois, au-delà de la simple participation, il y a bien sûr eu toute une série d'accords, dont les détails ont tous été publiés et sont à la disposition des membres du Conseil. Quels sont ces accords?

Tout d'abord, et c'est le plus impressionnant, les parties ont finalement convenu de cesser les combats à Hodeïda. Depuis des mois, le Conseil réclame un tel accord, et je crois que nous l'avons désormais obtenu. Il est entré en vigueur le 13 décembre, dès la publication des documents pertinents. Cet accord prévoit le retrait progressif, mais rapide, des forces armées des trois ports et de la ville de Hodeïda. Ce retrait se fera dans le cadre d'un cessez-le-feu à l'échelle du gouvernorat.

Il a été demandé à l'Organisation des Nations Unies de veiller à ce que les parties respectent ces engagements. Je suis convaincu que le Conseil voudra examiner cette condition. Un régime de surveillance solide et compétent n'est pas seulement essentiel, il est également nécessaire de toute urgence, et les deux parties nous ont dit qu'elles l'accueilleraient très favorablement et qu'elles le respecteraient effectivement. D'ordre du Secrétaire général, s'exprimant lui-même depuis la Suède, je crois comprendre que les départements compétents de New York et d'ailleurs participent déjà activement à la planification d'un déploiement urgent, sous réserve des décisions du Conseil.

Je dois ajouter que je me suis entretenu cet après-midi même avec le général Patrick Cammaert, que tous les membres du Conseil connaissent, j'en suis sûr, pour ses réalisations exceptionnelles. Il s'est aimablement désengagé de ses autres responsabilités pour diriger le volet surveillance de l'accord. Nous espérons l'accueillir dans la région dès le milieu de la semaine prochaine. Être présent rapidement sur le terrain est un élément essentiel de la confiance qu'il faut pour accompagner la mise en œuvre de l'accord.

Hodeïda a été au centre de l'attention internationale cette année pour une raison : pas seulement parce qu'elle est l'épicentre du conflit, mais parce qu'elle est au cœur du programme humanitaire dont des millions de Yéménites dépendent, comme Mark Lowcock nous le rappellera sans doute aujourd'hui. Le spectre de la famine, que M. Lowcock a rappelé à notre souvenir, a fait que régler la situation à Hodeïda et remédier à sa propension aux combats est une question aussi urgente que nécessaire.

C'est pourquoi la nature précise de la conception des retraits convenus tourne autour des besoins et des exigences humanitaires. Par conséquent, dans un premier temps, il est essentiel de permettre à l'ONU de jouer le rôle de chef de file dans les ports pour répondre à ces besoins humanitaires. Nous espérons que cela se fera d'ici quelques jours. L'ONU jouera un rôle de premier plan pour aider la Société des ports de la mer Rouge du Yémen à gérer et à inspecter les ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, ce qui comprendra une surveillance renforcée par le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies. L'équipe de pays des Nations Unies, sous la direction de ma collègue et amie Lise Grande, a élaboré un plan visant à obtenir l'appui spécifique des États Membres pour ce port. Lise et ses collègues ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration

des accords relatifs à Hodeïda, et deux de ses collègues étaient avec nous tout au long des discussions tenues en Suède. Je lui suis très reconnaissant, ainsi qu'à eux, pour leur présence. Ils joueront un rôle de premier plan pour ce qui est des aspects civils de l'accord.

Toutefois, je tiens à souligner un aspect important de l'accord de Hodeïda. C'est quelque chose d'exceptionnel. Les auteurs ont intentionnellement convenu de modalités, notamment en matière de gouvernance et en ce qui concerne les arrangements provisoires pour l'administration de Hodeïda, lesquels ne vont pas constituer un précédent pour l'avenir. Ces modalités sont limitées dans le temps. Elles ne confèrent aucune légitimité ou souveraineté nouvelle. Elles sont un palliatif humanitaire pour sauver des vies et, nous l'espérons, renverser le cours de la guerre et mener à la paix.

Les parties sont également parvenues à un accord mutuel visant à améliorer la situation à Taëz, afin d'ouvrir des couloirs humanitaires pour permettre le passage en toute sécurité des biens et des personnes à travers les lignes de front, de réduire les combats dans le gouvernorat et de déployer des opérations de déminage. En Suède, les parties ont convenu de mettre sur pied un comité mixte composé de leurs représentants et de ceux de l'ONU, chargé de préparer les négociations sur les accords afin que les objectifs fixés puissent être atteints le plus rapidement possible. Nous espérons que le comité se réunira bientôt et s'accordera sur un plan pour apporter un peu de répit aux habitants de Taëz eu égard à la situation qu'ils endurent depuis de nombreuses années.

Avant d'arriver en Suède, les parties avaient déjà convenu, dans le premier accord conclu depuis le début du conflit, de la création d'un comité conjoint chargé de prévoir et de planifier la libération mutuelle de tous les prisonniers. Comme je l'ai déjà dit au Conseil, c'est la première demande, lorsque j'ai assumé mes responsabilités actuelles, que m'a adressée le Président Hadi Mansour, qui a exhorté l'Organisation des Nations Unies à insister sur la libération des prisonniers, dont le caractère humanitaire est si manifeste. Le comité créé s'est réuni fréquemment en Suède et les deux parties ont échangé des listes sur lesquelles étaient inscrits jusqu'à 15 000 prisonniers. Elles ont eu la chance de bénéficier du plein soutien, de la participation et de la présence en Suède du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Nous espérons, avec le CICR comme chef de file, un échange important, dès la mi-janvier,

d'au moins 4 000 prisonniers libérés et en mesure de retourner dans leurs familles.

Nous ne sommes pas parvenus à un accord sur toutes les questions examinées en Suède. Nous n'avons pas pu parvenir à un accord sur l'ouverture de l'aéroport de Sanaa et sur les mesures requises pour améliorer les opérations et le champ d'action de la Banque centrale du Yémen comme condition au paiement intégral des salaires de tous les fonctionnaires. Toutefois, nous continuerons de travailler avec les parties entre les sessions pour parvenir à une entente sur ces questions. Enfin, et ce n'est pas le moins important, les parties ont convenu de se réunir à nouveau à la fin janvier. C'est un point précis que le Secrétaire général a abordé avec le Président Hadi Mansour lorsqu'ils se sont entretenus hier.

En Suède, les parties ont réussi à discuter du cadre que j'ai élaboré et dont j'ai présenté les éléments au Conseil en juin. Le principe clef de ce cadre, fondé sur trois références, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les documents de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015), est de rétablir les institutions et le monopole de la force de l'État en assurant un avenir politique clair à toutes les parties et à tous ceux qui ont leur mot à dire dans la résolution de ce conflit, et de ramener la politique et la paix civiles au Yémen.

Les parties ont convenu de discuter de ce cadre lors de la prochaine série de consultations, de préférence avant la fin janvier, comme je l'ai mentionné. Je suis fortement encouragé par cette promesse. Je suis très heureux des réactions essentiellement positives des parties à ce cadre. Je pense qu'il est juste de dire qu'Ansar Allah est d'accord avec la teneur générale de tous les éléments qu'il contient. Le Gouvernement yéménite a quelques réserves, que je comprends et respecte pleinement. La prochaine étape consistera à examiner sérieusement le document et ses incidences. Nous espérons ainsi passer du thème essentiellement humanitaire en Suède à un premier examen sérieux des questions qui doivent être réglées entre les parties concernées pour que cesse enfin le conflit au Yémen.

Je me présente également devant le Conseil aujourd'hui en lançant un appel à la prudence. Nos réalisations collectives cette semaine ont été, j'espère que les membres du Conseil seront d'accord, un grand pas en avant, mais ce qui nous attend est une tâche ardue. Comme toujours dans le cadre de telles négociations, on

se rend compte à la fin des négociations que le plus dur reste à faire.

On nous demande si nous pouvons faire confiance aux parties pour mettre en œuvre les accords qu'elles ont conclus ensemble en Suède. Nous avons tous sans aucun doute des points de vue différents à ce sujet. Selon moi, il ne s'agit pas de savoir si nous pouvons faire confiance à l'une ou à l'autre pour tel ou tel engagement. Il s'agit de les aider toutes les deux à y arriver, de rendre compte de leur succès et de noter les domaines dans lesquels elles ne réussissent pas. Par conséquent, la vérification est la clef pour bâtir la confiance. J'espère personnellement que le Conseil contribuera à maintenir l'attention internationale sur les détails de la mise en œuvre de ces accords.

Cela étant, je peux également confirmer les déclarations publiques et privées faites au Secrétaire général par toutes les personnes prenant part à ces consultations; les promesses faites ne resteront pas sur papier. Nous sommes convaincus par ces déclarations. Nous avons des raisons d'y croire et nous espérons tous voir leurs promesses se concrétiser dans les prochains jours.

Avant le début des consultations, les deux parties m'ont demandé si l'autre partie était sérieuse. C'est une question qui revient souvent dans le cadre du conflit au Yémen, mais franchement, je n'en ai été vraiment sûr qu'il y a deux semaines environ. Aujourd'hui, je suis plus confiant. Hormis cela, la Suède a démontré chaque jour l'existence d'un consensus international absolu sur la nécessité de progresser et sur la simple proposition selon laquelle seule une solution politique peut régler ce conflit. Parmi nous, en Suède, se trouvaient les représentants des gouvernements accrédités auprès du Gouvernement yéménite. Leurs ambassadeurs étaient avec nous. Ils étaient en contact quotidien avec les parties – les membres permanents du Conseil étaient très présents. Sans leur aide, nous n'aurions pas atteint le stade auquel nous sommes aujourd'hui. Ce sentiment de consensus et d'engagement international était d'une importance capitale, non seulement pour les parties en Suède, mais aussi, bien évidemment, pour les Yéménites, qui voient de petits signes d'espoir pour l'avenir.

Comme l'a déclaré le Ministre suédois des affaires étrangères à la presse à l'issue de ces consultations, le conflit au Yémen ne peut plus être considéré comme une guerre oubliée. Nous pouvons maintenant commencer à espérer voir s'ouvrir une voie permettant de le régler rapidement.

Le Président : Je remercie M. Griffiths pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Il y a deux semaines au Yémen, j'ai eu un aperçu du quotidien dans la pire crise humanitaire au monde. J'ai parlé à des familles qui avaient fui la violence qui sévissait dans leurs communautés, certaines vivant depuis des années sous une bâche en plastique. J'ai rencontré de jeunes mères qui avaient emmené des enfants désespérément sous-alimentés dans des hôpitaux. Pour certains, c'était leur deuxième, troisième ou même quatrième visite, car leurs familles ne pouvaient pas acheter la nourriture ou les médicaments nécessaires pour les maintenir en bonne santé une fois sortis de l'hôpital.

Je peux donc confirmer à nouveau ce que les organismes humanitaires savent depuis longtemps. Une terrible tragédie se déroule au Yémen et elle s'aggrave. Des millions de personnes meurent de faim, sont malades et désespérées. Elles ont un message pour le monde : cette guerre doit cesser.

Les membres du Conseil viennent d'entendre M. Martin Griffiths décrire les progrès réalisés cette semaine en Suède. Pour la première fois depuis longtemps, nous pouvons voir un signe que les choses pourraient commencer à s'améliorer un peu, mais les personnes que j'ai rencontrées ne constatent pas encore d'amélioration tangible. Le succès de cette semaine ne doit pas conduire à la complaisance, au contraire. Les engagements pris doivent être mis en œuvre. Il faut accélérer les travaux visant à rétablir la paix. Entre-temps, des millions de Yéménites ont encore désespérément besoin d'assistance et de protection.

Nous avons récemment eu une nouvelle confirmation de la gravité de la situation. La semaine dernière, un consortium d'organismes a publié le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire pour le Yémen. Ce rapport est l'étude la plus détaillée et la plus rigoureuse jamais réalisée sur la sécurité alimentaire dans le pays. Les données ont été collectées dans 330 des 333 districts du Yémen, analysées et passées au crible par de nombreuses organisations et examinées par des experts indépendants du Siège avant publication. Les résultats confirment clairement que le Yémen est en train de plonger dans la famine. Même pour les travailleurs humanitaires expérimentés, les chiffres sont choquants. Plus de 20 millions de Yéménites, soit deux tiers de la population, sont aujourd'hui en situation

d'insécurité alimentaire. Dix millions d'entre eux souffrent d'insécurité alimentaire grave, soit plus du double qu'il y a quatre ans. Plus de la moitié des districts du pays ont sombré dans des conditions d'urgence, soit près de 60 % de plus que l'année dernière.

Pour la première fois, le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire fait référence à ce que l'on appelle les conditions de « phase 5 » au Yémen. Le terme technique de la phase 5 est « catastrophe ». Elle se caractérise par de graves pénuries alimentaires, des taux de malnutrition très élevés et une surmortalité. Près d'un quart de million de Yéménites sont au bord de la famine. Le Cadre révèle par ailleurs clairement que la guerre est la principale cause de cette crise. Ce n'est pas un hasard si les deux tiers des personnes les plus menacées par la famine vivent à Hajjah, Hodeïda, Saada et Taëz. Ce sont les régions où la violence a été la plus intense cette année.

Comme nous l'avons déjà dit au Conseil, la crise économique joue également un rôle majeur. Les moyens de subsistance et l'accès au revenu des Yéménites ont été décimés et la production agricole a chuté de près d'un tiers. Cette régression a empêché des millions d'autres Yéménites d'acheter de la nourriture et d'autres biens essentiels, et les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 150 % comparé à la période d'avant la crise.

Si bonne nouvelle il y a dans le rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, c'est que l'aide humanitaire, en particulier l'aide alimentaire ou l'argent pour acheter à manger, a beaucoup d'effet. Le rapport révèle que des millions de Yéménites ont moins faim que s'ils n'avaient pas reçu d'aide. Le Cadre indique également quelles régions et quelles personnes sont les plus touchées. L'ONU et ses partenaires intensifient actuellement leurs efforts pour atteindre ces personnes et empêcher la catastrophe de s'étendre. Nous effectuerons également davantage d'études sur une base régulière afin de repérer les plus vulnérables avant qu'il ne soit trop tard.

Depuis octobre, je sollicite l'appui du Conseil pour cinq mesures visant à empêcher la famine de s'installer. Ces cinq étapes sont plus urgentes que jamais. Alors, où en sommes-nous aujourd'hui?

La première est la cessation des hostilités. Jusqu'à présent, nous n'avons assisté qu'à une réduction des combats dans certaines régions, et non à une cessation totale. La semaine dernière, près de 450 incidents directement liés au conflit ont été signalés au Yémen,

dont environ un tiers à Hodeïda. L'accord concernant Hodeïda que Martin vient de décrire nous rapproche d'une véritable cessation. Alors que les détails sont en train d'être arrêtés, nous continuons d'appeler à la cessation totale des hostilités dans l'ensemble du pays.

La deuxième mesure est de protéger l'approvisionnement en denrées alimentaires et en biens essentiels et de faciliter les opérations d'aide. Cela signifie maintenir tous les ports ouverts, assouplir les restrictions d'entrée et de circulation, protéger les fournitures humanitaires et aider les travailleurs humanitaires à faire leur travail. Les restrictions à l'accès humanitaire constituent un problème grave et croissant. J'ai eu une discussion utile à Aden avec le Premier ministre au sujet des importations. Le mois dernier, le Gouvernement yéménite a levé les restrictions sur les importations de produits alimentaires introduites par le décret n° 75. En novembre, les importations de produits alimentaires transitant par les ports de Hodeïda et de Salif, par lesquels la plupart des produits alimentaires entrent dans le pays, ont augmenté de 15 %, même si la quantité totale restait inférieure aux besoins.

Nous demandons également au Gouvernement de lever les restrictions sur les importations de carburant, nécessaires pour alimenter les générateurs des hôpitaux et maintenir opérationnels les réseaux d'alimentation en eau, ainsi que pour d'autres tâches essentielles dans le pays. Ces restrictions empêchent actuellement plus de 70 000 tonnes de carburant d'entrer dans le port de Hodeïda. J'ai eu une discussion constructive avec le Premier Ministre à ce sujet et j'espère voir une action positive bientôt.

Les opérations au port d'Aden, où la congestion est un grave problème, ont également commencé à s'améliorer après que le Gouvernement a demandé aux autorités portuaires d'accélérer les délais de traitement suite à mes discussions avec le Premier Ministre. Nous espérons que cette tendance se poursuivra. Dans l'immédiat, nous souhaitons voir sortir environ 1 400 conteneurs du Programme alimentaire mondial bloqués au port d'Aden depuis des mois.

Les Moulins de la mer Rouge situés à Hodeïda, dont j'ai parlé à plusieurs reprises au cours des trois derniers mois, en sont un exemple instructif. L'accès aux moulins est devenu impossible depuis que les combats se sont intensifiés dans leurs environs en septembre. Des combattants ont régulièrement pénétré dans l'enceinte de l'usine et le site a été touché à plusieurs reprises par des tirs de mortier. Au début du mois dernier, les moulins

sont passés sous le contrôle des forces soutenues par le Gouvernement, mais depuis lors l'accès a été entravé par des difficultés à franchir les lignes de front et les craintes que la zone, notamment l'entrée des moulins, ait été minée.

À cause de tout cela, une quantité d'aliments suffisante pour nourrir près de 3,5 millions de personnes pendant un mois est inutilement stockée dans un entrepôt depuis maintenant plus de trois mois. J'ai discuté de la question à la fois avec les exploitants de l'usine à Sanaa et avec les autorités de la coalition à Riyad, mais à ce jour, nous ne savons pas si les Moulins de la mer Rouge sont en état de fonctionner ni quelle quantité de grain financée par des donateurs a été abîmée ou avariée à l'intérieur.

Les Moulins de la mer Rouge ne sont qu'un site parmi tant d'autres usines, silos et entrepôts situés à Hodeïda et dans ses environs. Si ces sites sont touchés ou endommagés, les opérations de secours pourraient très vite se retrouver à l'arrêt. C'est une des raisons pour lesquelles les progrès décrits par Martin concernant Hodeïda sont si importants, et c'est pourquoi nous devons tous faire tout notre possible pour veiller à ce que ces progrès se traduisent dans la pratique.

À Sanaa, j'ai exprimé mes vives préoccupations au sujet des restrictions et des obstacles bureaucratiques auxquels se heurtent les organisations humanitaires, notamment des retards dans l'émission des visas, les formalités douanières et l'enregistrement des organisations non gouvernementales ainsi qu'une ingérence inacceptable dans les opérations humanitaires. J'ai soulevé ces questions auprès de hauts responsables des autorités actuelles, notamment le Président du Conseil politique suprême. Ces discussions ont été constructives, mais j'ai depuis eu vent d'informations inquiétantes selon lesquelles bon nombre de nouvelles restrictions ont été introduites, notamment en ce qui concerne les activités de protection. Certaines de ces restrictions ont été imposées par les autorités locales et non par les autorités de Sanaa. Sur la base des assurances fermes que j'ai reçues lors de ma visite, j'espère que les autorités *de facto* de Sanaa agiront rapidement pour lever ces restrictions et d'autres. Je surveille la suite donnée aux assurances qui m'ont été faites.

Dans toutes mes conversations au Yémen, j'ai également cherché à ce que toutes les parties s'engagent à veiller à ce que les combattants restent loin des hôpitaux et des autres sites civils et qu'aucune force armée ne recrute d'enfants. Un engagement accru de toutes les

parties est nécessaire en vue de la protection des civils, en particulier des femmes et des filles, dans cette crise.

La troisième mesure consiste à stabiliser l'économie. Le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont injecté des devises au cours des deux derniers mois, ce qui a permis de stabiliser le taux de change, de financer les importations de biens essentiels et de commencer à verser les pensions et les salaires aux fonctionnaires. À l'heure actuelle, 500 rials yéménites valent un dollar, ce qui représente une nette revalorisation par rapport à il y a quelques semaines. Toutefois, un dollar vaut toujours deux fois plus de rials qu'avant le conflit en cours, et des études indiquent que le taux de change doit être ramené à environ 440 rials pour avoir une incidence plus large sur la capacité de la population d'acheter des denrées alimentaires et d'autres biens essentiels.

Pour ce faire et pour financer les importations, payer les salaires et les pensions, et faire face aux coûts minimums de manière fiable, le Gouvernement yéménite aura besoin de milliards de dollars d'aide extérieure pour son budget en 2019. Encore une fois, j'ai eu des discussions constructives avec le Premier Ministre à ce sujet. Nous constatons des progrès dans le paiement des pensions et le versement des salaires de certains fonctionnaires des deux côtés. Toutefois, comme l'a clairement indiqué le Fonds monétaire international hier, davantage de décisions et de mesures plus soutenues dans ce sens sont nécessaires. Sinon, nous verrons les progrès récents, qui améliorent la capacité de certaines personnes d'acheter des aliments et d'autres biens essentiels, à nouveau tout bonnement disparaître.

La quatrième mesure concerne le financement du plan d'intervention de l'ONU. Les organismes travaillent actuellement à étendre leurs opérations. Nous pensons que, l'année prochaine, nous aurons besoin de nourrir 12 millions de personnes par mois, dont 10 millions en situation d'insécurité alimentaire grave et 2 millions de personnes déplacées en situation d'urgence. Ce chiffre, 12 millions, représente une augmentation de 50% par rapport à cette année. Au total, nous prévoyons d'aider 15 millions de personnes, soit la moitié de la population. Cette aide comprend des programmes pour faire reculer le choléra et les maladies d'origine hydrique, lutter contre la malnutrition et améliorer les conditions de vie des personnes déplacées les plus vulnérables.

Pour garantir que toutes les denrées alimentaires, les médicaments, les articles ménagers et autres

fournitures, ainsi que les travailleurs humanitaires, parviennent à leurs destinations rapidement et en toute sécurité, notre programme logistique doit également être financé de manière à se développer considérablement. Cela nécessitera beaucoup plus de fonds. Le coût estimé du plan d'intervention humanitaire de l'ONU pour 2019 est de 4 milliards de dollars; environ la moitié de cette somme est destinée à une aide alimentaire d'urgence. Le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis se sont récemment engagés à fournir 500 millions de dollars supplémentaires pour l'aide humanitaire au Yémen. Cela s'ajoute à leur contribution conjointe de 930 millions de dollars à l'appel de l'ONU cette année. Nous croyons comprendre qu'une grande partie de ces fonds supplémentaires sera versée au titre du plan d'intervention humanitaire coordonné de l'ONU pour l'année prochaine. Cela va donner un coup d'accélérateur à notre campagne de levée de fonds et nous espérons que cela incitera d'autres pays à verser des contributions. Le 26 février, le Secrétaire général tiendra à Genève une conférence de haut niveau pour les annonces de contributions, organisée conjointement par les Gouvernements suisse et suédois.

La cinquième mesure est la plus importante, à savoir, que les parties continuent de collaborer sérieusement dans le cadre du processus lancé par Martin, y compris en ce qui concerne la mise en œuvre des accords conclus en Suède.

Les cinq mesures sur lesquelles j'ai insisté sont, rappelons-le devant le Conseil, un forfait et non un menu. Nous devons faire davantage sur chacune d'entre elles. Malgré les bonnes nouvelles en provenance de la Suède, il y a encore un long chemin à faire. Plus tôt aujourd'hui, j'ai présidé une autre discussion détaillée sur le Yémen avec les chefs de tous les principaux organismes des Nations Unies et autres organismes humanitaires opérationnels. D'après notre évaluation collective, les bonnes nouvelles que nous entendues cette semaine n'ont pas encore eu d'effet matériel sur les millions de personnes qui ont besoin d'aide. L'accès, l'économie et les ressources sont des priorités majeures. Les enseignements tirés sont doubles : des progrès sont tout à fait possibles, mais il nous en faut beaucoup plus dès à présent. C'est pourquoi je demande à nouveau au Conseil d'apporter un appui pratique et politique dans les cinq domaines que j'ai évoqués.

Le Président : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter la bienvenue au nouveau représentant du Yémen au Conseil. C'est un bon jour pour tout le Yémen. Je tiens à féliciter et à applaudir M. Griffiths et son équipe pour le travail qu'ils ont accompli en vue de réaliser ces progrès. Mais, comme M. Griffiths l'a dit lui-même, nous devons également remercier et féliciter le Gouvernement suédois, les parties elles-mêmes, le Prince héritier Mohammed Bin Salman Bin Abdulaziz Al-Saud, le Président Hadi Mansour et les représentants des Gouvernements koweïtien, émirati et omanais. Mon ministre des affaires étrangères, Jeremy Hunt, a été très heureux d'avoir pu se joindre à son homologue suédois à Stockholm pour ces progrès importants. Par-dessus tout, je tiens à souligner combien nous devons à M. Griffiths et à son équipe et, bien sûr, au Secrétaire général. Si je puis me permettre, c'est à cela que sert l'ONU. L'appui à l'unisson du Conseil a permis à M. Griffiths et l'ONU d'en arriver là.

Je serai très brève aujourd'hui, car je pense que nous avons tous beaucoup à faire maintenant pour appuyer M. Griffiths. Je reviendrai dans un instant sur les remarques de M. Lowcock. J'ai été frappée par ce que M. Griffiths a dit au sujet de la confiance entre les parties et du consensus international. Pour la première fois depuis deux ans, le peuple yéménite a eu la priorité, et nous félicitons toutes les parties d'avoir pris ces mesures importantes. Nous saluons leur leadership et appuyons les accords qu'ils ont conclus, mais prenons bonne note des mises en garde de M. Griffiths à l'effet qu'il s'agit d'un palliatif humanitaire.

Je voudrais maintenant en venir à ce qu'a dit M. Lowcock au sujet de la situation humanitaire sur le terrain. C'est un triste rappel des conséquences humaines en jeu et du nombre de personnes affamées, malades et désespérées qui se trouvent toujours dans une situation extrêmement vulnérable. Nous n'avons pas de temps à perdre. Comme l'a dit M. Lowcock, nous devons apporter des améliorations tangibles au peuple yéménite, et nous devons le faire aussi rapidement que possible.

Je remercie les Gouvernements suédois et suisse d'avoir accepté de tenir une conférence d'annonce de contributions. M. Lowcock a actualisé ses cinq demandes et les a peaufinées. Nous y souscrivons. En tant que rédacteur, le Royaume-Uni reprendra les travaux sur le projet de résolution avec tous ses collègues. Nous avons

l'intention d'entériner les accords conclus, d'appuyer leur mise en œuvre et de définir les prochaines mesures à prendre d'urgence. Comme on nous l'a demandé, nous aborderons les besoins en matière de surveillance avec nos collègues. Nous nous félicitons de la nouvelle concernant le général Cammaert. C'est un très bon pas en avant. Nous comprenons l'importance de surveiller le respect des engagements et de faire en sorte que l'ONU joue un rôle de premier plan dans l'appui aux ports. Nous espérons pouvoir travailler rapidement avec nos collègues à l'élaboration d'un projet de résolution qui apportera l'appui le plus ferme possible à ce qui a été accompli jusqu'à présent et fournira à M. Griffiths et aux parties une base solide dans la perspective de l'accord qui sera conclu fin janvier sur ce cadre. Nous lui adressons tous nos vœux de succès à cet égard.

Il est essentiel que les parties qui ont réalisé des progrès aussi importants à ce jour continuent de travailler en toute bonne foi et prennent d'urgence les mesures nécessaires pour appliquer pleinement ces accords. Je suis convaincue de m'exprimer au nom de tous mes collègues en appelant le Conseil à s'engager à ne ménager aucun effort pour rester uni et œuvrer sans relâche, de concert avec ses partenaires de l'ONU, pour appuyer ce qui a été accompli et faire avancer les travaux vers la prochaine étape ô combien nécessaire.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je remercie M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, de leurs exposés édifiants. Je voudrais également souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant du Yémen, S. E. M. Abdullah Al-Saadi, à qui j'adresse tous mes vœux de succès.

Dans ma déclaration, je me concentrerai sur deux sujets clés : premièrement, les consultations en Suède entre les parties yéménites; et deuxièmement, l'évolution de la situation humanitaire et économique au Yémen.

S'agissant du premier point, nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt l'exposé de M. Griffiths, qui livre un message d'espoir quant à l'atténuation de l'ampleur de la crise qui frappe le Yémen depuis 2014. La série de consultations entre les parties yéménites, qui a été accueillie par le Gouvernement du Royaume de Suède – que nous remercions d'avoir fourni tous les éléments nécessaires à son succès –, reflète l'engagement et la détermination de la communauté internationale à régler cette crise, qui a pris des proportions que l'on ne peut que déplorer et menace la paix et la sécurité

régionales. Elle a également eu des conséquences négatives sur la situation humanitaire, économique et politique du Yémen, pays frère.

Les progrès relatifs et notables réalisés au cours de cette série de consultations doivent être considérés comme un grand succès à la lumière de la crise yéménite et des circonstances qui l'entourent. Ces progrès n'auraient pas été possibles sans des facteurs fondamentaux tels que l'unité du Conseil de sécurité sur la question yéménite, ainsi que le rôle important joué par les pays de la coalition à l'appui de la légitimité afin de surmonter tous les obstacles à la tenue de ces consultations, sans oublier l'engagement sérieux des parties prenantes yéménites à y participer activement et à collaborer avec l'Envoyé spécial.

L'État du Koweït appuie les efforts visant à résoudre les conflits par des moyens pacifiques et la médiation, d'autant plus que l'ONU joue ici le rôle de médiateur. Nous estimons que l'ONU et les résolutions prises par ses divers organes, en particulier le Conseil de sécurité en tant qu'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, sont de la plus haute importance.

Compte tenu de tous ces facteurs et étant donné l'importance de parvenir à un règlement politique de la crise au Yémen, l'État du Koweït a mis à disposition un avion privé pour transporter la majeure partie de la délégation yéménite de la capitale du Yémen, Sanaa, en Suède afin de participer aux récentes consultations. Nous espérons que toutes les parties yéménites investiront dans les résultats de ces consultations et prendront les mesures qui y ont été définies afin de parvenir à un accord global qui mettra un terme aux répercussions désastreuses de la crise que traverse le Yémen, pays frère.

En ce qui concerne le deuxième sujet, à savoir l'évolution de la situation humanitaire et économique au Yémen, les consultations menées en Suède n'ont pas abouti à un compromis sur toutes les questions qui y ont été examinées. Cependant, il y a eu un accord sur le port et la ville de Hodeïda, ainsi qu'une déclaration d'entente sur Taëz. En outre, un accord a été conclu sur un mécanisme de mise en œuvre pour l'échange de prisonniers, qui contribuera à remédier aux effets humanitaires négatifs dont souffre le peuple frère yéménite.

Le port et la ville de Hodeïda illustrent l'aggravation de cette difficile situation humanitaire.

Nous pensons que l'accord échelonné qui a été conclu conduirait, s'il était appliqué, à un cessez-le-feu et au redéploiement mutuel des forces vers des zones situées en dehors des ports et des villes, ce qui permettrait à l'ONU de jouir d'une plus grande liberté de mouvement pour assurer l'acheminement en toute sécurité de l'aide humanitaire sans qu'elle soit entravée ou pillée comme c'était le cas auparavant. Il ne fait aucun doute que l'accord faciliterait également l'arrivée de produits de base et de biens commerciaux. Et cela contribuerait aussi à renforcer le Mécanisme de vérification et d'inspection de l'ONU.

Il convient aussi que les recettes générées par les trois ports soient versées à l'agence de la Banque centrale à Hodeïda afin de permettre le paiement des salaires des fonctionnaires dans tout le Yémen. Ceci permettrait d'atténuer les répercussions néfastes de la crise économique et d'améliorer le taux de change de la monnaie nationale par rapport au dollar. Celui-ci s'est nettement relevé ces derniers temps, en se stabilisant autour de 450 rials pour un dollar.

S'agissant de la ville de Taëz, soumise à un siège effroyable depuis plus de trois ans et dont les habitants rencontrent les pires difficultés pour subvenir à leurs besoins, nous espérons que sera mis en œuvre le mémorandum d'accord auquel sont parvenues les parties yéménites pour lever le siège et permettre aux habitants de cette ville de voir s'éloigner le spectre d'une crise humanitaire. Nous escomptons à cet égard que les parties yéménites respecteront les résultats issus des consultations tenues en Suède qui, s'ils étaient mis en œuvre, permettraient dans une grande mesure d'atténuer les souffrances humanitaires et de concrétiser l'action menée par la communauté internationale et les principaux donateurs pour aider à remédier à la situation.

Le Yémen, pays frère, attend de la communauté internationale représentée par le Conseil de sécurité, qu'elle prenne en compte, dans le cadre de son soutien, des résultats positifs et sensibles enregistrés lors des consultations tenues en Suède, lesquels doivent servir de base à la prochaine série de pourparlers prévue au début de l'année prochaine. Il espère aussi que le Conseil continuera de faire preuve d'esprit consensuel et de maintenir son unité s'agissant du dossier yéménite, et qu'il veillera à n'adresser aucun message pouvant être mal interprété par l'une ou l'autre des parties yéménites.

Enfin, nous voudrions réaffirmer notre appui aux efforts que déploie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths. Et nous

soulignons aussi la nécessité que les efforts visant à mettre fin à la crise au Yémen se fondent sur les trois référents politiques que sont l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national, et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015), le tout dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Yémen, ainsi que du principe de la non-ingérence dans ses affaires intérieures.

M^{me} Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour Yémen, de leurs exposés.

Pour des millions de personnes dans le monde, cette saison est une saison d'espoir. Cette période de l'année est propice au surgissement de l'idéalisme que beaucoup d'entre nous portent en eux. Elle nous rappelle combien nous sommes tous – nous tous – des êtres humains imparfaits et déçus. Mais nous voyons une lumière au bout du tunnel, et nous espérons que ce seront nos instincts les plus nobles qui triompheront, non les pires. Il est difficile d'imaginer preuve plus convaincante des pires instincts de l'humanité que les images qui nous viennent du Yémen aujourd'hui – celles d'enfants et de bébés innocents mourant lentement de faim et succombant à la maladie. Je vais être honnête. Cette saison est peut-être celle de l'espoir, mais l'espoir seul ne nous permet pas de nous sentir mieux face à ces images de souffrances au Yémen. La pire crise humanitaire au monde exige plus que de l'espoir de la part du Conseil de sécurité afin que la paix puisse revenir au Yémen. Elle exige que nous agissions pour demander des comptes à toutes les parties belligérantes. Elle exige que nous traitions de l'agression iranienne, qui est à l'origine de la crise. Elle exige qu'une assistance vitale parviennent aux femmes et aux enfants yéménites qui souffrent le plus du conflit.

L'Envoyé spécial Griffiths nous a apporté des informations encourageantes. Nous le félicitons d'avoir réuni les parties au conflit au Yémen et de les avoir amenées à négocier directement, et ce pour la première fois depuis 2016. Ces pourparlers ont produit des résultats concrets, notamment un accord sur l'échange de prisonniers. Les avancées enregistrées en Suède doivent faire fond sur la volonté politique nécessaire aux fins d'autres progrès à l'avenir. Nous saluons la disposition

de toutes les parties, y compris de l'Arabie saoudite, à contribuer à ces mesures de confiance. Ce qui donne le plus à espérer, c'est l'annonce d'un cessez-le-feu autour de la ville portuaire de Hodeïda. Le succès de ce cessez-le-feu est essentiel pour répondre au besoin aigu et immédiat d'aide humanitaire au Yémen. Toutes les parties, y compris la coalition, doivent faire preuve de retenue dans le droit fil du cessez-le-feu. Il est essentiel que ce dernier tienne, afin de permettre aux pourparlers de se poursuivre. Nous espérons que dans les jours à venir, les parties commenceront à retirer leurs forces, conformément à l'accord.

L'accord de cessez-le-feu prévoit de présenter chaque semaine un rapport au Conseil de sécurité. Ces rapports doivent faire état de progrès politiques et d'engagement continu de toutes les parties. Les membres du Conseil de sécurité vont suivre de très près l'évolution de la situation. Nous devons être prêts à agir si l'une des parties revient sur son engagement. L'étape suivante sera d'étendre le cessez-le-feu à toute la ville de Hodeïda. Nous demandons à toutes les parties de faire ce pas et de montrer au monde qu'elles veulent sérieusement parvenir à la paix au Yémen. Au bout du compte, le succès du cessez-le-feu doit mener à un accord sur le cadre de l'Envoyé spécial pour un règlement politique définitif. C'est vers cette issue que tendent toutes les mesures de confiance prises et les négociations entamées – un cadre politique réaliste pour la paix au Yémen. Et le Conseil de sécurité doit rester toujours concentré sur ce conflit jusqu'à ce que cet objectif soit atteint.

En cette saison d'espoir, la communauté internationale ne doit pas se contenter de donner de l'espoir aux Yéménites. Nous avons la possibilité de changer leur réalité. Cette crise est le fait d'êtres humains; et ce sont les êtres humains qui peuvent y mettre fin. C'est une question de vie ou de mort, et nous ne sommes pas sans moyens. Nous demandons à tous nos collègues du Conseil de sécurité d'aller plus avant en faisant fond sur ce qui a déjà commencé et en faisant preuve de la volonté politique nécessaire afin de sauver des vies – la vie de millions de personnes – et d'instaurer la paix au Yémen.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, des points qu'ils ont faits aujourd'hui. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue parmi nous au

Conseil au nouveau Représentant permanent du Yémen. Ce doit être gratifiant pour lui que la première séance du Conseil de sécurité à laquelle il participe intervient en un jour d'espoir.

Hier a été un jour important. L'accord conclu à Stockholm peut être la percée dont avait besoin pour instaurer la paix et mettre fin à la crise humanitaire au Yémen. Comme d'autres l'ont dit, nous devons maintenant concentrer nos efforts sur la mise en œuvre et le maintien de l'impulsion donnée au processus politique. Je voudrais remercier sincèrement l'Envoyé spécial Martin Griffiths pour les efforts extraordinaires qu'il déploie dans le cadre de cette entreprise. Nous félicitons aussi sincèrement le Secrétaire général pour son engagement en personne – qui illustre le fort engagement de la communauté internationale en faveur du règlement de la crise au Yémen et le besoin urgent d'y trouver des solutions politiques. Nous remercions aussi ceux qui ont joué un rôle crucial dans la conclusion de l'accord, notamment l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Koweït et Oman, ainsi que les ambassadeurs accrédités au Yémen, notamment ceux des pays membres permanents du Conseil. Sans préparatifs intenses et sans appui international actif, les consultations à Stockholm n'auraient jamais été possibles.

Mais par-dessus tout, nous tenons à exprimer notre sincère gratitude aux délégations yéménites. Leur décision de se rencontrer pour la première fois en plus de deux ans, a été un pas important fait vers la fin du conflit. Comme nous venons de l'entendre, des accords cruciaux ont été conclus sur plusieurs questions. Le plus important est l'accord de cessez-le-feu à Hodeïda, avec un redéploiement mutuel des forces et une gestion neutre du port. Sa mise en œuvre est maintenant urgente, en particulier pour remédier à la situation humanitaire désespérée à Hodeïda et dans d'autres régions du pays.

L'accord conclu concernant la réduction des tensions à Taëz, notamment pour permettre l'ouverture de couloirs humanitaires et procéder au déminage, est également important. Nous appuyons pleinement les efforts visant à trouver un accord qui permettrait de rouvrir l'aéroport de Sanaa et d'échanger des prisonniers, ce qui constituerait des mesures humanitaires importantes et renforcerait la confiance. L'accord sur la poursuite du dialogue sur les questions économiques est un autre élément essentiel. Et, enfin, l'engagement à rester attachés à un cadre de négociation sera essentiel pour l'important processus à venir.

Le climat qui a prévalu à Stockholm est de bon augure, mais comme nous venons de l'entendre, la situation qui règne aujourd'hui au Yémen est toujours la pire crise humanitaire au monde. Alors que les consultations menées sous les auspices de l'ONU allaient bon train, les combats, qui ont provoqué des pertes parmi les civils, se sont poursuivis dans de nombreuses parties de Yémen, et la situation humanitaire continue de se dégrader, avec un risque accru de famine généralisée, comme l'a souligné M. Lowcock aujourd'hui.

C'est pourquoi l'accord de Stockholm doit être traduit rapidement en actes concrets. Le Conseil doit s'unir pour soutenir et appuyer pleinement sa mise en œuvre. Tout à fait dans le droit fil de ce que vient de dire la représentante du Royaume-Uni, nous voudrions voir rapidement élaborer un projet de résolution en appui à l'accord, qui prévoit une surveillance du cessez-le-feu à Hodeïda par l'ONU.

Par ailleurs, nous devons continuer d'appuyer pleinement, sur le plan pratique et sur le plan politique, les « demandes » faites par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires d'alléger les souffrances et de prévenir une famine généralisée. La prochaine conférence d'annonce de contributions de haut niveau, qui se tiendra au début de l'année prochaine, offre à la communauté internationale une occasion unique de démontrer son engagement envers le peuple yéménite.

La participation constructive de toutes les parties aux efforts déployés par l'ONU doit également se poursuivre afin que nous progressions sur les questions encore en suspens. Nous nous félicitons que les parties prévoient de se réunir à nouveau d'ici la fin du mois de janvier, et nous espérons voir d'ici là de nouveaux progrès sur les questions laissées en suspens, comme l'a indiqué l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, ce matin, notamment sur l'économie et sur l'aéroport de Sanaa.

Nous encourageons les parties à poursuivre les discussions dans le même esprit de dialogue et de compromis que celui qui les a animées lors de la réunion de Stockholm au début de cette semaine. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour accroître la représentation des femmes dans le processus politique, et nous félicitons le Groupe consultatif technique des femmes yéménites de leur importante contribution. Toutefois, lors des prochains cycles de pourparlers, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour garantir la participation pleine et effective des femmes à ce processus.

Enfin, nous sommes honorés d'avoir accueilli à Stockholm les consultations dirigées par l'ONU. Nous espérons sincèrement qu'elles marqueront un tournant pour la paix au Yémen. Nous continuerons de jouer un rôle actif à l'appui des efforts soutenus que déploie l'Organisation des Nations Unies au Yémen. Le peuple yéménite doit désormais voir les avantages concrets de ces accords. Il est impensable que nous célébrions une percée diplomatique sur le papier et que les populations continuent de souffrir.

M. Delattre (France) : Je tiens d'abord à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Martin Griffiths, ainsi que le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, pour leurs interventions, qui nous permettent de disposer d'un point de situation complet après les discussions de Stockholm.

Je souhaite pour commencer joindre ma voix à celles des autres membres du Conseil pour saluer les efforts et l'engagement remarquables de l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, qui a su convaincre les parties de se réunir autour de la table des négociations et de mener à bien les discussions de Stockholm, dans un esprit véritablement constructif. Qu'il me soit permis de remercier vivement également le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour son engagement personnel, qui a réellement fait la différence, comme M. Griffiths l'a dit.

La France salue l'engagement des parties, qui a permis d'atteindre ces premiers résultats positifs. Elle remercie chaleureusement le Gouvernement suédois, qui a accueilli ces pourparlers, et l'ensemble des partenaires régionaux et internationaux, qui ont apporté leur soutien aux discussions.

La tenue de ces pourparlers constitue en soi une première étape importante. Des avancées décisives ont été obtenues sur trois volets : l'échange de 4 000 prisonniers; un retrait des forces armées du port et de la ville de Hodeïda dès les prochains jours et un cessez-le-feu dans toute la province; et, enfin, la mise en place d'un mécanisme en vue d'une désescalade à Taëz. L'accord sur Hodeïda, notamment, est essentiel pour avancer sur le chemin d'une cessation globale des hostilités. Sa mise en œuvre doit avoir un impact positif pour l'ensemble du pays, en facilitant la réponse humanitaire, dont Mark Lowcock vient de souligner l'absolue nécessité.

Les progrès importants obtenus à Stockholm constituent potentiellement une percée, qui peut marquer

le point d'inflexion vers la fin du conflit yéménite. Les pourparlers de Stockholm montrent que la paix est possible au Yémen. Leur pleine mise en œuvre implique l'engagement résolu de tous et l'unité du Conseil de sécurité en appui à M. Martin Griffiths.

Ces progrès ne doivent pas faire oublier que le peuple yéménite est toujours plongé dans une situation d'urgence humanitaire, c'est mon deuxième point. Et je tiens ici à remercier M. Mark Lowcock et ses équipes pour leur travail exemplaire et pour leur message d'une absolue clarté. Alors que le Yémen connaît, comme l'a encore rappelé M. Mark Lowcock à l'instant, la pire crise humanitaire du monde, avec plus de 22 millions de personnes dépendant de l'assistance humanitaire – soit près de 75 % de sa population –, et un risque de famine toujours très élevé, la dynamique positive à l'œuvre à Stockholm doit maintenant se traduire dans les faits. Nous appelons toutes les parties à respecter leurs obligations au titre du droit international humanitaire, s'agissant en particulier de la protection des civils. Nous les appelons aussi au respect des droits de l'homme. La France sera à la fois active et vigilante sur ce sujet.

Les discussions ont également permis de faire des progrès sur d'autres points cruciaux, comme la réouverture de l'aéroport de Sanaa et la mise en œuvre de mesures économiques pour redresser l'économie du pays. Nous espérons que les discussions pourront se poursuivre très prochainement sur ce point, qui doivent converger pour créer la dynamique que nous recherchons. Il est essentiel que les avancées de Stockholm aient rapidement un impact bénéfique sur le terrain pour les populations afin de créer et d'entretenir cette dynamique de paix. Nous appelons tous les États en mesure de le faire à continuer d'user de leur influence pour contribuer au respect, par l'ensemble des parties, des orientations qui ont été définies.

Dans ce contexte, et c'est mon dernier point, il est plus que jamais essentiel de répondre aux demandes formulées par MM. Mark Lowcock et Martin Griffiths. Seule une solution politique sera à même d'assurer une paix durable et de mettre un terme à la catastrophe humanitaire en cours au Yémen. Nous appelons donc de nos vœux la tenue, dans les meilleurs délais, de nouvelles discussions politiques, afin de prolonger sans attendre l'élan né à Stockholm. Dans ce contexte, il nous paraît important que le Conseil de sécurité mette tout son poids dans la balance. Notre réunion d'aujourd'hui démontre la forte unité du Conseil de sécurité. Utilisons-la, sans

attendre, comme un levier pour l'action, en soutien aux efforts en cours.

C'est pourquoi nous sommes prêts à travailler dès à présent avec la plume britannique sur un projet de résolution mis à jour, visant à marquer notre soutien aux efforts de M. Martin Griffiths et aux résultats importants obtenus à Stockholm, mais aussi à répondre à l'urgence humanitaire en endossant les demandes de M. Mark Lowcock. Je souhaite faire écho, sur ce point, à ce que ma collègue britannique vient de dire. Ce projet de résolution marquera l'unité du Conseil et de la communauté internationale en soutien à l'action humanitaire et politique des Nations Unies. Nous sommes prêts à avancer très rapidement sur le sujet, car, comme l'a dit ma collègue britannique, il n'y a pas une minute à perdre. Soyez assuré, Monsieur le Président, chers collègues, de l'entière mobilisation de la France en ce sens, en soutien à la médiation des Nations Unies, et en lien avec l'ensemble des interlocuteurs de la région.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de l'organisation de la présente séance, ainsi que des exposés très importants présentés par M. Martin Griffiths et M. Mark Lowcock.

Nous voudrions les remercier des efforts qu'ils déploient dans leurs domaines d'action respectifs et complémentaires, rapprochant toutes les parties d'une solution politique sans exclusive au conflit au Yémen et s'attaquant à la pire crise humanitaire du monde actuel. Nous pensons que leur action doit recevoir l'appui le plus solide et le plus unanime de la communauté internationale, y compris du Conseil.

Nous voudrions également nous féliciter des récents accords conclus avec l'appui et l'engagement précieux de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, ainsi que souligner la nécessité de maintenir l'élan engendré lors de la réunion tenue en Suède. Nous nous associons à ceux qui ont salué le rôle joué par le pays hôte, la Suède, ainsi que l'importante participation du Secrétaire général, M. António Guterres. Nous tenons tout particulièrement à saluer les parties yéménites pour les engagements concrets qu'elles ont pris et à souligner qu'il est urgent de les mettre en œuvre et de donner la priorité à l'attention requise par plus de 14 millions de Yéménites exposés à une famine imminente.

Il est essentiel de respecter strictement le cessez-le-feu convenu dans les ports de Salif, de Ras Issa et, en particulier, de Hodeïda, que M. Griffiths a qualifié de « centre de gravité » du conflit. Nous soulignons

également l'accord conclu à propos de Taëz, un autre centre urbain durement touché par le conflit.

Dans l'attente de la poursuite des pourparlers en janvier, nous encourageons les parties à continuer de renforcer la confiance. Nous estimons que l'échange de prisonniers doit être suivi d'autres mesures, notamment la réouverture de l'aéroport de Sanaa. Nous accueillons avec satisfaction la transparence manifestée en Suède, qui permettra à la communauté internationale, et au Conseil en particulier, de superviser et d'accompagner la mise en œuvre des accords conclus et contribuera à renforcer la confiance de toutes les parties dans le processus de paix.

Le repli des forces à Hodeïda et le rôle de supervision de premier plan que jouera l'ONU à cet égard font qu'il importe d'adopter rapidement une résolution du Conseil. Nous remercions la délégation du Royaume-Uni de la diligence avec laquelle elle traite ce dossier, et nous soulignons la nécessité que le Conseil reste uni concernant la priorité à accorder à la protection de la population civile.

Il nous paraît indispensable que la communauté internationale, en particulier les pays voisins, contribuent davantage à stabiliser et à relancer l'économie locale, car des facteurs tels que l'inflation et la dévaluation de la devise aggravent considérablement le risque de famine.

Nous soulignons que l'instauration d'une paix durable exigera de consentir de nombreux compromis afin de définir une vision commune de l'avenir. À cet égard, il est fondamental que le processus soit ouvert et que toutes les composantes de la population yéménite soient représentées. Nous encourageons, en particulier, une participation plus importante des femmes et des jeunes.

Je conclus en soulignant que nous avons aujourd'hui des raisons d'être optimistes. Néanmoins, nous devons également être prudents, parce que bien qu'un pallier ait été franchi qui permet d'envisager un avenir meilleur, la réalité actuelle est qu'il reste beaucoup à faire pour que des millions de Yéménites cessent de souffrir, comme l'ont confirmé les exposés présentés aujourd'hui. Le Pérou continuera d'appuyer les efforts visant à trouver une solution politique au Yémen qui mette fin à cette grave crise humanitaire.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) :
Premièrement, je tiens à remercier M. Martin Griffiths et M. Mark Lowcock de leurs exposés instructifs. Nous remercions en particulier l'Envoyé spécial des efforts

inlassables qu'il déploie pour relancer le dialogue politique entre les parties au conflit. Nous appuyons pleinement toutes ses initiatives.

(*l'oratrice poursuit en arabe*)

Je souhaite la bienvenue au Représentant permanent du Yémen et je lui souhaite plein succès.

(*l'oratrice reprend en anglais*)

Durant notre dernière séance d'information sur la situation au Yémen (voir S/PV.8404), qui s'est tenue en novembre, nous avons tous convenu qu'une possibilité se présentait de relancer un processus politique crédible et qu'il était essentiel de la saisir pleinement afin de rétablir la paix et la stabilité au Yémen. Nous jugeons encourageantes les évolutions positives observées à la suite de cette séance, en particulier le premier cycle de consultations entre les parties à Rimbo. Nous remercions le Gouvernement suédois et tous les autres pays qui ont contribué à l'organisation de cette conférence. Nous saluons l'accord concernant l'échange de prisonniers ainsi que le protocole d'accord concernant Taëz. Surtout, nous accueillons avec enthousiasme l'accord relatif à la cessation des hostilités dans toute la province de Hodeïda et dans les ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa. Nous estimons que cet accord constitue une avancée importante, car il pourrait mener à la réouverture tant nécessaire des couloirs humanitaires.

La Pologne est convaincue que les résultats des consultations tenues à Rimbo représentent la première avancée significative vers un règlement pacifique du conflit. Il est maintenant impératif que les parties honorent les engagements pris en Suède. Nous les encourageons à faire fond sur ces progrès pour continuer de renforcer la confiance, et à poursuivre leurs échanges avec l'Envoyé spécial, afin d'ouvrir la voie à la reprise de négociations de paix officielles. Nous attendons avec intérêt le prochain cycle de consultations en janvier. À cet égard, nous soulignons la nécessité d'associer les groupes sous-représentés, notamment les femmes et les jeunes, au processus politique.

Nous croyons fermement que l'appui de la communauté internationale, en particulier du Conseil de sécurité, est également indispensable pour améliorer les perspectives de paix au Yémen. Nous sommes donc prêts à débattre avec nos partenaires du Conseil du projet de résolution que doit présenter le Royaume-Uni.

Bien que nous nous félicitions vivement des progrès accomplis sur le volet politique, il reste un

certain nombre de problèmes majeurs à régler dans les semaines à venir, notamment la réouverture de l'aéroport de Sanaa et les mesures pour améliorer la situation économique. Nous devons également nous rappeler que la situation humanitaire requiert toujours une mobilisation d'urgence, notamment en donnant suite aux cinq demandes présentées par le Secrétaire général adjoint, Mark Lowcock. Le risque important de famine généralisée au Yémen ne diminuera pas tant que ne sera pas garanti l'acheminement durable et sans entrave de l'aide humanitaire. C'est pourquoi la mise en œuvre rapide et totale de l'accord de cessation des hostilités à Hodeïda revêt une importance capitale.

Pour conclure, les consultations organisées en Suède ont montré qu'en dépit de divergences profondes, un dialogue politique entre les parties est possible. Il y a de l'espoir pour le Yémen. Il est permis d'espérer que les conditions de sécurité dans le pays s'amélioreront et que le conflit sera réglé par des moyens pacifiques. Cette possibilité existe toujours.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant permanent du Yémen au Conseil de sécurité et à lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions. Nous remercions Martin Griffiths et Mark Lowcock de leurs exposés instructifs. Ils nous ont transmis un message d'espoir, mais ils ont également fait état de la persistance d'une souffrance humaine extrême sur le terrain. Cette souffrance humaine doit renforcer la détermination du Conseil à agir.

L'accord entre les parties, en particulier en ce qui concerne la cessation des hostilités dans toute la province de Hodeïda, représente une lueur d'espoir importante pour le peuple yéménite. La menace de famine au Yémen reste pourtant aussi grande, comme vient de le mentionner M. Lowcock. Cela signifie qu'il demeure urgent que nous agissions tous afin non seulement de consolider les avancées réalisées en Suède, mais également de répondre aux problèmes urgents sur le terrain. Dans ce contexte, je mettrai l'accent sur trois questions : premièrement, les consultations entre les parties; deuxièmement la menace de famine; et troisièmement, l'impérieuse nécessité pour le Conseil de prendre des mesures complémentaires.

S'agissant de mon premier point, nous saluons la participation constructive des parties aux consultations organisées en Suède. À l'instar des autres orateurs, nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial, Martin Griffiths, à cette fin, ainsi que l'appui et l'engagement

inlassables du Secrétaire général. Nous remercions nos collègues suédois d'avoir organisé et facilité ces consultations, ainsi que les nombreux autres pays qui ont fait en sorte qu'elles se concrétisent, en particulier le Yémen.

La cessation des hostilités dans toute la province de Hodeïda est un résultat concret extrêmement important. Une fois mise en œuvre, elle facilitera grandement l'action humanitaire. Nous saluons également les progrès accomplis en ce qui concerne l'échange de prisonniers et l'ouverture de couloirs humanitaires vers Taëz. Cependant, l'absence de femmes au sein des délégations dépêchées en Suède est profondément regrettable, en particulier après les appels clairs lancés par la communauté internationale à cet égard avant la tenue des consultations.

Les parties doivent maintenant faire fond sur les progrès enregistrés, traduire leurs paroles en actes et créer un environnement propice à la reprise des pourparlers en janvier. Davantage de travail doit être fait pour ce qui est de la réouverture de l'aéroport de Sanaa, des mesures de relance de l'économie et, avant toute chose, d'un cadre permettant une solution durable, pacifique et politique, avec la participation des femmes.

Cela m'amène à ma deuxième observation : la menace persistante de la famine au Yémen. Quelles que soient les évolutions positives en Suède, la crise humanitaire reste aussi inquiétante qu'il y a deux semaines. Les cinq demandes du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) aux parties et à la communauté internationale restent aussi pertinentes que jamais. D'ores et déjà, des dizaines de milliers de Yéménites innocents sont morts de causes complètement évitables, et ces chiffres ahurissants vont augmenter de façon exponentielle si la cessation des hostilités à Hodeïda ne tient pas. Nous avons atteint un stade où tout retard est inexcusable. Nous avons besoin d'un suivi concret de la part de la communauté internationale.

En tout premier lieu, nous appuyons une participation accrue du système des Nations Unies dans l'application des accords. Nous nous félicitons que M. Patrick Cammaert ait été chargé de contrôler la mise en œuvre de l'accord, comme M. Martin Griffiths vient de le mentionner, et nous avons pleine confiance en lui. Il est la personne idoine pour faire ce travail.

Le Conseil de sécurité doit également agir. En conséquence, nous saluons et soutenons fermement

l'initiative du Royaume-Uni d'appuyer ce qui a été réalisé en Suède au moyen d'un projet de résolution, qui doit étayer l'accord sur une cessation des hostilités dans l'ensemble du gouvernorat de Hodeïda, donner la priorité à l'accès humanitaire et inclure les cinq demandes de l'OCHA. Adoptons un projet de résolution dès que possible, la semaine prochaine. Comme M. Mark Lowcock l'a dit, le financement humanitaire est crucial, et nous remercions donc la Suisse et la Suède d'organiser une conférence d'annonce de contributions, qui est prévue en février 2019.

Pour conclure, malgré ces faits nouveaux positifs, nous restons extrêmement préoccupés au sujet des millions de Yéménites qui sont au bord de la famine. Il incombe au Conseil d'appuyer les efforts de l'Envoyé spécial, et de remédier d'urgence à la crise humanitaire. Le Conseil a l'immense responsabilité d'aider à mettre un terme aux souffrances du peuple yéménite, dans les plus brefs délais. Qu'il me soit permis de terminer ma déclaration en citant Mark Lowcock : « Cette guerre doit cesser, dès maintenant ».

M. Tumysh (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je m'associe à d'autres orateurs pour remercier l'Envoyé spécial Griffiths et le Secrétaire général adjoint Lowcock de leurs mises à jour claires et détaillées, et je les félicite de leurs efforts pour parvenir à une solution politique et humanitaire au Yémen. Ils peuvent être assurés de notre plein appui dans toutes leurs activités. Ma délégation suit de près les évolutions récentes, et aujourd'hui je voudrais faire deux observations.

Premièrement, le Kazakhstan se félicite des consultations politiques en Suède et exhorte toutes les parties à continuer de prendre part de bonne foi et sans conditions préalables au processus politique dirigé par l'Envoyé spécial. Nous sommes encouragés par le fait que les consultations se sont déroulées avec succès et par les mesures de confiance qui ont été annoncées, notamment l'échange de prisonniers, et nous espérons que cela rapprochera le Yémen de la paix. Nous pensons que la déclaration de Stockholm – s'agissant en particulier de l'accord sur la ville et le port de Hodeïda et sur les ports de Salif et de Ras Issa, du comité mixte pour amorcer un accord sur l'échange de prisonniers, et de l'entente mutuelle concernant Taëz – aura d'immenses incidences sur la situation en matière de sécurité et sur la situation humanitaire au Yémen. L'application de l'accord est cruciale car Hodeïda est le centre de gravité de la guerre au Yémen. Le cessez-le-feu et le retrait de toutes les forces du port, puis de la ville, permettront l'ouverture

de couloirs humanitaires jusqu'à la ville de Taëz, lesquels sont importants pour la survie des personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire au Yémen.

Deuxièmement, nous soulignons que toutes les obligations en vertu du droit international humanitaire doivent être respectées par toutes les parties, qui doivent assumer la responsabilité d'améliorer la situation humanitaire en coopérant pleinement avec l'Organisation des Nations Unies et les organismes humanitaires compétents. Le Kazakhstan s'associe à d'autres pour exhorter tous les intéressés à s'abstenir d'endommager les infrastructures civiles cruciales et de se livrer à la violence et à des bombardements aveugles qui pourraient faire de nombreuses victimes parmi les civils innocents. Il est également nécessaire de régler les problèmes liés à l'inflation. La cessation des hostilités permettra de relancer l'économie, de résoudre la crise humanitaire et de rétablir la fourniture de services publics de base à la population yéménite. C'est la meilleure façon de donner à ces consultations-là et aux consultations futures des chances de succès.

Pour terminer, le Kazakhstan exprime son appui sans réserve aux efforts faits par l'Envoyé spécial pour réaliser un règlement politique négocié au moyen d'un dialogue interyéménite inclusif, avec la participation de la communauté internationale, en particulier des pays de la région.

M Amde (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant permanent du Yémen. Nous lui souhaitons plein succès dans ses activités.

Nous remercions la délégation du Royaume-Uni d'avoir demandé la tenue de la présente séance, et nous sommes très reconnaissants des exposés de l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, et du Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock.

Pour la première fois en plus de deux ans, les parties yéménites ont fait de réels progrès, bien que limités, vers la paix et la stabilité au cours des consultations de Stockholm, facilitées par l'Organisation des Nations Unies. Nous pouvons certainement nous féliciter des accords conclus sur Hodeïda, l'établissement d'un cessez-le-feu dans l'ensemble du gouvernorat, le couloir humanitaire pour Taëz et l'accord sur l'échange de prisonniers. Nous nous félicitons que les parties aient décidé de discuter d'un cadre de négociation à leur prochaine réunion. Tous ces faits nouveaux sont certainement concrets. Ils

suscitent un véritable sentiment d'espoir, presque pour la première fois, pour les millions de Yéménites qui continuent de souffrir des conséquences du conflit. De façon encourageante, ce qui a été réalisé à Stockholm démontre ce qui peut être accompli lorsqu'il existe un véritable engagement politique.

Ces consultations sont le résultat des efforts prolongés et concertés de nombreux acteurs. Nous félicitons les parties yéménites, qui ont participé de manière sérieuse et positive dans les pourparlers. Nous sommes vivement reconnaissants des efforts diplomatiques inlassables du Secrétaire général et de son Envoyé spécial, Martin Griffiths, et nous remercions la Suède, qui a accueilli la réunion, ainsi que les pays de la région et tous les autres qui y ont contribué. Nous saluons toutes leurs contributions. Il s'agit, enfin, d'un début.

La prochaine étape – l'application des accords conclus à Stockholm – est évidemment cruciale. Il faudra que les parties continuent de travailler ensemble et, ce qui est tout aussi important, de s'abstenir de toute action qui pourrait hypothéquer les progrès. Cette situation donne la possibilité à la communauté internationale de démontrer son appui à ce que les parties respectent leurs accords et d'insister absolument pour qu'elles le fassent. Le Conseil doit parler d'une seule voix. Les parties doivent maintenir leur collaboration constructive avec l'Envoyé spécial.

La revitalisation du processus politique est certainement un fait nouveau très positif dont il faut se féliciter, mais la crise humanitaire persiste et elle suscite les plus vives préoccupations. Des millions de personnes sont au bord de la famine. L'économie du Yémen s'effondre. Le pays a besoin d'une reconstruction complète des institutions et installations clefs de l'État, ainsi que de mesures urgentes et continues de stabilisation. L'augmentation du soutien financier en faveur d'une intervention humanitaire est maintenant une nécessité absolue, comme M. Lowcock l'avait souligné après sa visite il y a deux semaines. La seule façon d'éviter une catastrophe humanitaire de proportions presque inimaginables, c'est via un effort international urgent et concerté. Il n'y a plus d'autres solutions. Il est essentiel que nous appuyions l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires humanitaires pleinement et complètement. Les progrès doivent être mesurés à l'aune des actions menées sur le terrain. Il est impératif que les fournitures vitales atteignent les millions de personnes qui en ont désespérément besoin et que le passage sûr

soit assuré pour leur distribution. C'est ce qui donnera la véritable mesure du succès au Yémen.

Ce qui s'est passé à Stockholm a été un pas en avant très important, mais maintenant nous devons maintenir l'élan et veiller à ce que les parties prennent part à la prochaine série de consultations, afin de pérenniser le processus politique et d'aborder la crise humanitaire. Comme le Premier Ministre de mon pays l'a souligné récemment dans une lettre adressée aux parties yéménites, seul le langage du dialogue peut mettre fin aux souffrances indicibles du peuple yéménite. C'est ce que le peuple yéménite attend et mérite, et nous devons le lui assurer. Dans le passé, il y a eu plusieurs cessez-le-feu et accords. La communauté internationale doit maintenant peser de tout son poids pour persuader les parties belligérantes de procéder à une désescalade des combats.

Enfin, nous appuyons sans réserve les efforts diplomatiques que l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, continue de déployer, de même que l'action engagée par l'ONU et ses partenaires humanitaires pour apporter une aide à tous les Yéménites dans le besoin. Nous appelons le Conseil à manifester son plein appui aussi bien au processus politique qu'à l'action humanitaire de l'ONU, afin de démontrer que son objectif collectif est de mettre fin aux souffrances du peuple yéménite.

M. Elé Ela (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je salue la présence de M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et les remercie des exposés informatifs, détaillés, clairs et complets qu'ils viennent de nous présenter sur les faits nouveaux et les attentes en matière de paix dans le conflit au Yémen.

La République de Guinée équatoriale se déclare satisfaite du succès initial de la réunion organisée dans la ville suédoise de Rimbo, du 6 au 13 courant, et remercie le Gouvernement suédois, par l'intermédiaire de son représentant, d'avoir accueilli ce rendez-vous important. De même, nous remercions la délégation yéménite d'y avoir participé, ainsi que l'ONU et d'autres acteurs internationaux qui, directement ou indirectement, ont permis la tenue de cette importante réunion.

Trois mois après la réunion de Genève, qui n'avait pas réussi à réunir tous les belligérants, et à quelques semaines de la fin de l'année, il a enfin été possible de recueillir des informations qui redonnent de l'espoir aux

victimes au Yémen et à la communauté internationale quant à l'avenir de ce pays. Nous pensons qu'il s'agit là d'une étape importante qui a permis de réaliser des progrès concrets sur la voie de futurs pourparlers visant à mettre fin au conflit.

Cependant, notre expérience de la politique internationale et du Conseil de sécurité nous incite à la prudence et à la vigilance. Le plus important à présent est que toutes les parties, qu'elles soient impliquées directement ou indirectement, se mettent au travail pour appliquer les minimums convenus dans le cadre de cette phase initiale des pourparlers, tels que, entre autres, le cessez-le-feu dans toute la province occidentale de Hodeïda ou l'échange de prisonniers, ou le retrait des contingents de la très disputée ville portuaire du même nom. Depuis plusieurs séances, nous réclamons tous la cessation des hostilités à Hodeïda et dans ses environs, du fait de l'importance stratégique que revêt son port pour les opérations humanitaires. Maintenant que cela a recueilli le consensus des parties nationales, nous espérons qu'il sera scrupuleusement respecté par toutes les parties impliquées dans le conflit yéménite.

Nous nourrissons l'espoir que la session de consultations qui s'est achevée hier en Suède marquera le début du règlement définitif des divergences qui opposent actuellement les parties au Yémen, afin de sauver la population d'un conflit qui lui a enlevé toute dignité humaine, en plus de la priver de moyens de subsistance tels que l'eau, la nourriture, l'électricité, les infrastructures et autres services, ce qui vient s'ajouter à l'économie déjà en lambeaux pour laisser un pays en ruine et sans direction. À cet égard, il est important que ce nouveau processus et les actions envisagées par le Conseil tiennent compte des cinq propositions de M. Mark Lowcock pour soulager la situation humanitaire désespérée.

Enfin, la République de Guinée équatoriale tient à faire part de son plein appui aux efforts de l'ONU au Yémen, et en particulier à la médiation de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, d'autant que son initiative visant à engager le processus de dialogue est importante pour notre objectif commun de pacification de « la guerre oubliée » du Yémen, pour reprendre ses propres termes, et en espérant que la prochaine rencontre, prévue fin janvier, permettra de progresser régulièrement vers la lumière au bout du tunnel. Nous invitons les parties belligérantes à respecter ce nouveau processus.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : Avant tout, je tiens à remercier l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths et le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, de leurs exposés complets. Leurs efforts pour rétablir la paix et la stabilité au Yémen et pour améliorer la situation humanitaire dans le pays sont très appréciés.

La Chine se félicite des progrès importants réalisés dans le cadre des pourparlers inter-yéménites en Suède. L'ONU et l'Envoyé spécial, M. Griffiths, ont surmonté toutes sortes de difficultés et ont collaboré avec une grande persévérance avec les parties yéménites. Le Secrétaire général, M. Guterres, s'est rendu en personne en Suède pour apporter son soutien aux consultations et encourager à débloquer la question yéménite, ce dont la Chine se félicite. Le Royaume de Suède a accueilli les consultations et des membres du groupe des 19 ont assisté à cet événement, apportant une importante contribution à leur succès global. Les parties yéménites ont pris des décisions clefs dans l'intérêt de l'avenir de leur pays et du bien-être du peuple yéménite, mettant ainsi fin à l'impasse, ce dont nous nous réjouissons.

Nous notons avec satisfaction l'issue cruciale des consultations en Suède, à savoir l'accord sur un cessez-le-feu à Hodeïda, une entente mutuelle sur Taëz et un mécanisme exécutif relatif à l'activation d'un accord portant sur un échange de prisonniers. Plus important encore, les parties yéménites ont accepté d'accueillir le prochain cycle de consultations, prévu fin janvier, afin d'examiner un document-cadre visant à faciliter la poursuite des négociations politiques au Yémen. Les consultations suédoises marquent donc un bon début et elles sont significatives à triple titre.

Premièrement, le cessez-le-feu dans le gouvernorat de Hodeïda a été conclu plus tôt que prévu, ce qui permettra d'éviter une nouvelle détérioration de la situation économique ou humanitaire au Yémen. Deuxièmement, cet événement est susceptible de marquer un tournant décisif dans la situation au Yémen, et d'être le point de départ d'un nouveau processus politique propre à aider les parties au Yémen à nouer une confiance mutuelle. Troisièmement, il suscite un espoir chez le peuple yéménite et au sein de la communauté internationale tout entière. C'est une source d'inspiration et un coup de fouet pour le moral.

Cela dit, les défis que vont à présent devoir affronter les efforts politiques pour régler la question yéménite sont eux aussi triples, au minimum.

Premièrement, la sécurité nationale et les difficultés économiques du Yémen font boule de neige depuis de nombreuses années. Les problèmes sont chroniques et profondément enracinés et n'ont pas de solution facile, tandis que le contexte général reste fragile. Deuxièmement, un cessez-le-feu n'a toujours pas été conclu pour l'ensemble du Yémen. Nous ne pouvons pas nous permettre de sous-estimer le risque que présenteraient de nouvelles tensions militaires ou une intensification du conflit. Troisièmement, des divergences majeures subsistent entre les parties yéménites et les fondements de la confiance sont encore fragiles. Il importe tout particulièrement d'éviter les malentendus et les accidents.

Dans l'état actuel des choses, nous estimons que la communauté internationale doit agir sur trois fronts.

Premièrement, nous devons veiller à ce que l'issue des consultations en Suède soit mise en œuvre de bonne foi. Il faut s'efforcer d'inciter les parties yéménites à mettre en œuvre, dans les délais convenus, un cessez-le-feu immédiat dans le gouvernorat de Hodeïda, à achever comme prévu le redéploiement des forces respectives, à appliquer l'accord d'échange de prisonniers et à rechercher des solutions s'agissant de la question de Taëz. En exerçant pleinement la fonction de contrôle de l'ONU dans le port de Hodeïda et en tirant parti de conditions extérieures favorables, notamment l'accord de cessez-le-feu et le redéploiement des contingents, l'ONU doit s'employer à assurer un accès sûr, rapide et sans entrave au Yémen pour que les fournitures commerciales et humanitaires puissent être acheminées à la population yéménite dans les plus brefs délais, afin de réduire effectivement le risque de famine et de fournir aux blessés et aux malades les traitements tant attendus.

Deuxièmement, nous devons faire fond sur les consultations qui se sont tenues en Suède et faciliter un dialogue durable et efficace dans le cadre du processus de négociation. Les parties yéménites doivent poursuivre leurs consultations s'agissant de rouvrir l'aéroport de Sanaa aux vols commerciaux et de payer les salaires des fonctionnaires yéménites. Les parties doivent convenir dès que possible d'un accord réalisable et renforcer la confiance mutuelle. Nous attendons avec intérêt que les parties au Yémen s'accordent sur un document-cadre relatif à des négociations politiques, à la fin janvier, afin de mettre en œuvre un cessez-le-feu dans l'ensemble du Yémen et d'établir un ensemble complet de mesures, notamment liées à la politique et la sécurité.

Troisièmement, l'ONU doit continuer à jouer un rôle de premier plan en matière de médiation et de bons offices. Le Conseil doit continuer d'apporter un appui politique aux pourparlers de paix inter-yéménites et exhorter les pays de la région à continuer de fournir une assistance constructive à cet effet. La communauté internationale doit renforcer son aide humanitaire et apporter une assistance ciblée, notamment alimentaire, médicale et financière. Le Yémen doit être accompagné pour améliorer sa situation économique, stabiliser les prix et assurer un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave propre à répondre aux besoins fondamentaux de sa population.

Il n'y a pas d'autre voie que celle de la piste politique pour tenter de régler la question yéménite. Aucune solution militaire ne peut garantir une paix durable. La communauté internationale doit préserver la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen, tout en appuyant les efforts visant à parvenir à une solution inclusive sur la base du dialogue et de la négociation, en se fondant sur la résolution 2216 (2015), sur l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, et sur les documents issus de la Conférence de dialogue national.

La Chine a toujours fait preuve d'engagement à promouvoir le processus de règlement politique au Yémen. L'ambassadeur de la Chine au Yémen a participé aux pourparlers de paix tenus en Suède dans leur intégralité. La Chine, aux côtés de la communauté internationale, continuera d'appuyer l'ONU dans la promotion du processus de règlement politique dirigé et pris en mains par les Yéménites, en vue de parvenir dans les meilleurs délais à un règlement global, à long terme et approprié de la situation au Yémen.

M. Llorenty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation voudrait remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, de son exposé. Nous voudrions saisir cette occasion pour lui exprimer notre plein appui et notre profonde gratitude pour les efforts inlassables qu'il continue de déployer pour parvenir à une solution négociée au conflit au Yémen. Nous remercions également le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock, de son exposé.

Ma délégation se félicite de la participation active et constructive des parties au conflit yéménite à la conférence organisée à l'initiative de l'ONU et accueillie par le Gouvernement suédois, dont les résultats sont

une lueur d'espoir qu'il faut préserver jusqu'à ce qu'une solution négociée et pacifique soit trouvée à la situation délicate à laquelle le Yémen est confronté.

Nous voudrions saisir cette occasion pour exprimer au Gouvernement et au peuple suédois nos sincères remerciements et notre gratitude pour avoir contribué à la tenue de cette conférence importante. Nous voudrions également exprimer notre profonde gratitude à l'Envoyé spécial pour les consultations, les discussions et les efforts qu'il a menés pour créer un espace de dialogue constructif, comme on a pu le voir pendant la conférence.

Bien entendu, nous saluons également le rôle qu'ont joué plusieurs États Membres, notamment Oman, le Koweït, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et les membres permanents du Conseil. Nous voudrions en outre souligner le rôle de chef de file qu'a joué le Secrétaire général António Guterres dans cet important travail.

Sans aucun doute, l'une des réalisations les plus importantes de la conférence est la signature de l'accord relatif à l'établissement d'un cessez-le-feu dans le port et la ville de Hodeïda et au retrait de tous les groupes armés des ports de Salif et de Ras Issa. L'application et le suivi de cet accord sont assurés par un comité composé de l'ONU et des parties. Nous nous félicitons également de l'engagement pris par les parties de permettre à l'ONU de jouer un rôle actif à l'appui de la Société yéménite des ports de la mer Rouge dans l'administration des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa. L'accord prévoit que les revenus générés par ces ports seront transférés directement à la Banque centrale du Yémen au profit de la population.

Par ailleurs, nous prenons note des progrès et des avancées réalisés en vue de la poursuite des pourparlers entre les parties dans le but de parvenir à un accord sur la réouverture future de l'aéroport de Sanaa, ainsi que des mesures visant à lancer un dialogue sur la situation à Taëz et de la mise en œuvre d'un accord sur l'échange de prisonniers en tant que mesure de renforcement de la confiance.

Il ne faut pas oublier qu'après quatre années de combats et de violence, la population civile a été la plus touchée par le fléau de la guerre, comme M. Lowcock l'a si bien expliqué. Au cours de cette période, plus de 10 000 personnes ont perdu la vie et plus de 2 millions ont été déplacées. En outre, près des deux tiers de la population se trouvent en situation

d'insécurité alimentaire, dont plus de 8 millions de personnes qui sont au bord de la famine. Cette situation grave représente un risque qu'il faut maîtriser et réduire grâce à des mesures efficaces, ce qui ne sera possible que si les parties s'engagent à faciliter l'acheminement sans entrave et en toute sécurité de l'aide humanitaire, des vivres et des biens de consommation de base qui sont essentiels à la survie de la population en général, et tout particulièrement des quelque 400 000 enfants souffrant de malnutrition grave qui en ont besoin de toute urgence.

À cet égard, nous appelons les parties à maintenir l'esprit de compromis et de dialogue dont elles ont fait preuve au cours de la conférence, à mettre en œuvre et à respecter les accords conclus et à continuer de coopérer sans condition avec l'Envoyé spécial pour poursuivre le dialogue en janvier prochain, en vue de parvenir à un accord qui soit dans l'intérêt du peuple yéménite.

Nous appelons également les membres du Conseil à maintenir l'unité nécessaire pour accompagner les efforts que nous venons de mentionner.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Martin Griffiths, de son exposé détaillé sur les dernières consultations inter-yéménites tenues en Suède, ainsi que le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, de son analyse de la situation humanitaire au Yémen. Nous remercions le Gouvernement suédois de l'aide qu'il a apportée en vue de la préparation et de la tenue de négociations extrêmement importantes, et nous souhaitons la bienvenue au nouveau Représentant permanent du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies.

À l'instar de nombreux autres membres du Conseil de sécurité, nous voulons croire que compte tenu des accords conclus à Stockholm, nous abordons une nouvelle phase en ce qui concerne le conflit au Yémen. Nous espérons que, grâce à de nouveaux efforts concertés, il sera possible d'instaurer un cessez-le-feu général dans le pays et d'aider les millions de civils yéménites qui ont cruellement besoin d'une forme ou l'autre d'aide et qui sont affamés et n'ont pas accès aux soins médicaux et aux médicaments nécessaires.

L'exposé de M. Lowcock donne une image claire de l'ampleur de la crise humanitaire au Yémen, qui est désormais la pire crise humanitaire au monde. Nous devons maintenant franchir le Rubicon dont nous sommes rapprochés à la suite du processus lancé en Suède. Pour

ce faire, il faut veiller à la mise en œuvre des accords conclus lors du premier cycle des consultations inter-yéménites. Nous devons tous appuyer collectivement les efforts déployés par l'Envoyé spécial.

Nous estimons que la première tâche est de faciliter la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu et le retrait des troupes du port et de la ville de Hodeïda. Le succès dans ce domaine est important non seulement pour faire avancer le processus de désescalade dans l'ensemble du pays, mais également pour garantir l'acheminement régulier de l'aide humanitaires et de marchandises dans les régions septentrionales du Yémen, où vit la majorité de la population. Nous devons aussi apporter, avec la participation de l'ONU, toute l'assistance voulue en vue de la mise en place d'un comité de coordination bilatéral chargé de surveiller le désengagement des forces à Hodeïda. Nous estimons que cet aspect de l'ensemble des accords est crucial pour la poursuite des efforts de médiation de M. Griffiths, notamment dans le contexte de l'organisation du prochain cycle de pourparlers prévu au début de l'année prochaine.

Nous nous félicitons des autres accords conclus grâce à l'assistance active de M. Griffiths, qui contribueront à renforcer le dialogue et la confiance entre les parties au conflit. Je pense notamment à l'accord sur l'échange de milliers de prisonniers de guerre, qui sera mis en œuvre avant la fin de janvier 2019 sous le contrôle du Comité international de la Croix-Rouge, ainsi qu'aux modalités de reprise des exportations de pétrole et de gaz.

Nous soulignons l'énorme professionnalisme de l'Envoyé spécial et la contribution personnelle du Secrétaire général à l'aboutissement des pourparlers de Stockholm. La Russie a également contribué à faire avancer le processus de négociations inter-yéménites, à titre national et en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité et du Groupe des 19. Nous sommes d'avis que l'appui apporté aux efforts de M. Griffiths en Suède par les représentants de la communauté internationale a été pratiquement idéal. Nous estimons que le fait que les cinq membres permanents du Conseil ont agi dans un esprit de cohésion a joué un rôle particulièrement important, ce qui a aidé l'Envoyé spécial durant les moments décisifs, et nous pensons qu'il faut apporter, en permanence, une assistance aussi efficace.

Il reste encore des questions en suspens mais non moins importantes, notamment les questions économiques et celles concernant l'aéroport de Sanaa,

sur lesquelles les Yéménites doivent se mettre d'accord au cours des prochains cycles de négociations. Bien entendu, les perspectives de leur règlement dépendent en grande partie de la volonté politique soutenue des parties au conflit de mettre en œuvre les accords déjà conclus. Notre tâche commune consiste à maintenir le processus politique à flot afin que ce soit le dialogue politique qui donne le ton à l'évolution de la situation sur le terrain plutôt que l'inverse. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de faire des progrès pour mettre fin à cette guerre sanglante, qui a frappé de plein fouet l'économie et à la population du Yémen. Nous pouvons contribuer à remédier à cette situation. Nous devons agir collectivement. Nous appelons à la poursuite de cette action concertée à l'appui des efforts déployés par l'ONU au Yémen. Il ne peut y avoir de solution militaire au conflit dans ce pays; il faut donner la priorité à la protection des intérêts du peuple yéménite.

La Russie est prête à coopérer aux fins d'un règlement du conflit au Yémen, mais aussi pour promouvoir la paix et la stabilité dans toute la région du Moyen-Orient. Nous considérons que le concept russe de sécurité et de coopération dans le golfe Persique – et, à terme, au Moyen-Orient dans son ensemble – est très pertinent. Nous poursuivrons nos efforts en vue de le mettre en œuvre en concertation avec toutes les parties intéressées. Nous sommes fermement convaincus que cela permettra de transformer le climat de menaces et de confrontation qui prévaut actuellement dans la région en une atmosphère de dialogue et de coopération.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Côte d'Ivoire.

Je voudrais pour commencer saluer la présence parmi nous du nouveau Représentant permanent du Yémen et lui souhaiter plein succès dans sa mission. Je voudrais également remercier les pays de la région du Golfe, notamment le Koweït, Oman et l'Arabie saoudite pour avoir rendu possible la rencontre de l'espoir tenue à Stockholm. Je voudrais enfin remercier M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général, ainsi que M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, pour leurs exposés qui interpellent sur la nécessité pour le Conseil de rester uni et engagé dans la recherche de solutions durables à la grave crise sociopolitique et humanitaire que vit le Yémen depuis quatre années.

Ma délégation salue la tenue de cette séance d'information qui fait suite aux consultations organisées depuis le 6 décembre à Stockholm, en Suède, entre les représentants du Gouvernement yéménite et les rebelles houthistes. Cela est le témoignage de la transcendance dont l'humanité est capable lorsqu'elle s'arme de volonté et de bonne foi. Faut-il le rappeler, ces consultations avaient pour but de créer un cadre propice pour des échanges constructifs sur les questions épineuses entre les protagonistes et d'instaurer également un climat de confiance en vue de faciliter le règlement de la crise politique et humanitaire au Yémen.

Mon pays remercie les autorités suédoises qui ont bien voulu abriter ces importantes consultations pour donner une chance à la paix au Yémen. Il note avec satisfaction l'engagement personnel du Secrétaire général António Guterres, qui a permis le succès des négociations à Stockholm. Ma délégation se félicite de ce qu'à l'issue de ces consultations dans un contexte de vives tensions, un accord a été trouvé qui porte, entre autres, sur le cessez-le-feu immédiat dans la ville portuaire de Hodeïda, ville stratégique par laquelle transite plus de 75 % de l'aide humanitaire; le redéploiement des forces en présence à l'extérieur de la ville dans un maximum de 21 jours à compter du cessez-le-feu; la création d'un comité conjoint, supervisé par l'ONU, pour contrôler le redéploiement et le déminage; et la cessation des hostilités dans la ville assiégée de Taëz, qui devrait être de nouveau accessible grâce à l'ouverture de couloirs humanitaires.

Ma délégation salue la relative accalmie observée depuis quelques jours sur le théâtre des affrontements au Yémen et se félicite de la signature de l'accord obtenu, avant le début des pourparlers, concernant l'échange de plus de 15 000 prisonniers grâce à la médiation de l'Envoyé spécial Martin Griffiths. Ces consultations inter-yéménites, qui viennent de s'achever à Stockholm, donnent un nouvel espoir de paix et pourraient aussi être un prélude à la fin des souffrances endurées par les populations yéménites depuis le déclenchement des hostilités, qui ont plongé ce pays dans une des pires crises humanitaires, selon l'ONU. À cet égard, la Côte d'Ivoire salue le geste fort et encourageant que constitue la poignée de mains symbolique entre le Ministre yéménite des affaires étrangères et le représentant des rebelles houthistes en présence du Secrétaire général de l'ONU.

En dépit de l'espoir que suscitent ces pourparlers pour la sortie de crise au Yémen, plusieurs points de

discord subsistent, en l'occurrence, la réouverture de l'aéroport de Sanaa au trafic civil international et son contrôle, et à terme, les arrangements politiques entre les parties en conflit pour le règlement définitif de cette crise. Ma délégation reste pour ce faire préoccupée par le développement de ces épineuses questions et voudrait inviter les belligérants à rester disposés à poursuivre les discussions, sans conditions préalables, en se conformant aux engagements pris au terme des consultations de Stockholm, dans la perspective de la tenue des prochaines négociations prévues dans le courant du mois de janvier 2019.

Mon pays salue et encourage les organes et agences du système des Nations Unies pour les efforts qu'ils déploient en vue de rétablir la paix au Yémen. Il félicite de même le Secrétaire général et son envoyé spécial pour leur implication dans le processus de paix dans la région. Ma délégation fonde l'espoir que tous les efforts consentis par la communauté internationale aboutissent à des solutions durables pour le bonheur des populations yéménites, ainsi que pour la sécurité et la stabilité dans la région de la péninsule Arabique.

La Côte d'Ivoire appelle, pour finir, à un règlement pacifique et définitif de la crise, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Yémen, dans l'intérêt majeur des populations. Elle exhorte également toutes les parties prenantes à renforcer le cadre de négociations, en veillant à rendre ce cadre davantage inclusif, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je vous souhaite, ainsi qu'à la délégation amie de la Côte d'Ivoire, tous mes vœux de succès. Je voudrais également vous remercier de nous donner la possibilité de prendre la parole devant le Conseil.

Mes remerciements vont aussi à M. Martin Griffiths et M. Mark Lowcock pour leurs exposés édifiants et leurs efforts. Au nom du Gouvernement et du peuple yéménites, j'exprime mes remerciements et ma reconnaissance au Gouvernement et au peuple suédois pour avoir accueilli les consultations sur le Yémen, qui se sont tenues du 6 au 13 décembre. Je voudrais également exprimer mes sincères remerciements et mon

appréciation au Secrétaire général António Guterres pour son engagement personnel et pour sa volonté d'appuyer les efforts visant à ramener la paix au Yémen, ainsi que pour sa participation aux consultations finales en Suède.

Nous sommes venus à cette séance aujourd'hui remplis d'espoir et d'optimisme à la lumière de ce qui a été accompli lors des consultations qui se sont achevées hier en Suède et qui étaient axées sur les mesures de confiance. Nous avons l'espoir de mettre un terme à toutes les causes des souffrances du peuple yéménite, mais nous restons circonspects en raison de notre expérience passée, car les milices houthistes ont non seulement fait preuve d'un manque d'engagement envers les accords conclus précédemment, mais se sont également retournées contre eux à chaque fois. Nous avons signé plus de 75 accords avec ces milices depuis le début de leur agression, qui est parrainée par l'Iran depuis quatre ans, mais elles n'ont pas rempli leur part.

Nous espérons que l'ONU assumera sa responsabilité dans la mise en œuvre de ces accords. Ce qui a été récemment convenu avec les houthistes restera lettre morte tant qu'ils ne l'appliqueront pas sur le terrain. Cela attesterait de la sincérité de leurs intentions et ouvrirait la voie à de nouvelles mesures positives sur d'autres questions. À cet égard, nous apprécions vivement les efforts déployés par l'Envoyé spécial Martin Griffiths et son équipe, ainsi que par les pays qui parrainent le processus politique au Yémen, en particulier nos frères du Royaume d'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, de l'État du Koweït et du Sultanat d'Oman. Leurs efforts ont facilité la tenue et le succès de cette série de consultations, ainsi que la conclusion d'un accord visant à mettre fin aux souffrances des otages, des prisonniers, des détenus, des personnes disparues, des victimes de disparitions forcées et de ceux qui ont été enlevés. Le retour de ces personnes rendra le sourire à leurs mères, à leurs enfants et à leurs familles. Les efforts menés ont également abouti à un accord sur le retrait de la ville portuaire de Hodeïda et à la déclaration d'entente sur Taëz.

Le Gouvernement yéménite a fait de nombreuses concessions afin de mettre fin aux souffrances et de fermer ce dossier qui continue de peser sur la conscience de tout un chacun. Et nous n'avons eu de cesse d'affirmer que nous étions prêts et disposés à aller au bout de la terre s'il le fallait pour ramener la paix au Yémen. Parce que nous sommes les plus désireux de voir cesser les souffrances de notre peuple, nous allons continuer de

saisir toutes les occasions qui nous seront données de parvenir à une paix authentique, globale et durable, basée sur les trois documents de référence convenus, que sont l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015).

Le Gouvernement yéménite réaffirme qu'il continuera de s'efforcer sincèrement de trouver des solutions pacifiques qui mettraient fin au coup d'État, rétabliraient les institutions publiques légitimes et relanceraient le processus politique stoppé par le coup d'État. S. E. le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, Président de la République du Yémen, a réaffirmé à cet égard que le Gouvernement yéménite était disposé à participer à tous pourparlers de paix à l'avenir et où que ce soit, pour autant que les milices houthistes s'engagent à mettre sincèrement en œuvre ce qui a été convenu en Suède.

Nous espérons aussi qu'un accord sera conclu concernant les autres mesures de confiance, notamment la réouverture de l'aéroport de Sanaa et la levée du siège imposé à la ville de Taëz, ainsi que concernant les questions économiques. Mais c'est l'intransigeance des putschistes appuyés par l'Iran, et leur volonté de faire en sorte que se poursuivent les souffrances des Yéménites qui ont fait échouer les efforts à cet égard.

Nous avons entendu hier des membres du Conseil de sécurité et de la communauté internationale se dire vivement préoccupés que l'Iran continue de fournir un appui aux milices houthistes, notamment en leur livrant des missiles et des armes en violation flagrante des résolutions internationales, en particulier les résolutions 2216 (2015) et 2231 (2015), et de déstabiliser la région par l'entremise de ses agents, les houthistes, le Hezbollah au Liban et dans d'autres pays de la région. Le fait est que l'Iran continue de déstabiliser la région en manipulant des forces qui agissent pour son compte, comme les houthistes au Yémen, le Hezbollah au Liban et ailleurs. Le régime iranien n'arrivera à rien avec ce genre de politiques, et les Yéménites n'accepteront pas ce modèle de déstabilisation de la sécurité et de la stabilité. C'est pourquoi il doit mettre fin à ce comportement malveillant et cesser de s'ingérer dans les affaires intérieures de mon pays. La communauté internationale doit pour sa part faire davantage pression sur le régime iranien pour l'amener à s'attacher plutôt à atténuer les souffrances du peuple iranien et à consacrer ses ressources à son

bien-être au lieu de les utiliser pour appuyer les groupes terroristes et ses supplétifs dans la région.

Pour éloigner la menace d'un effondrement de l'économie et de la devise nationale, le Gouvernement yéménite a pris un certain nombre de décisions et de mesures. La première a consisté à revenir à une économie régie par les banques et non par le marché noir et la deuxième a été d'organiser et de régler la demande en devises étrangères. La série de mesures et de décisions prises par le Gouvernement yéménite a permis, entre autres choses importantes, de, premièrement, éviter l'effondrement de l'économie, de stabiliser relativement la monnaie nationale et de la revaloriser par rapport aux autres devises, lui permettant ainsi de passer de 840 à 450 rials pour un dollar.

Deuxièmement, nous avons réussi à remettre une grande partie de l'argent en circulation dans le circuit officiel et à faire passer les transactions commerciales du marché noir au secteur financier officiel. Ce dernier respecte les normes et les critères de transparence et de lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent. Ce qui n'est pas le cas du marché noir, que les milices houthistes encouragent depuis qu'elles ont pris le contrôle de la Banque centrale à Sanaa en 2015, et auquel elles recourent pour financer leurs activités.

Troisièmement, nous fournissons les services financiers et bancaires et les devises nécessaires à l'importation de denrées alimentaires de base pour toutes les provinces à un prix normal, autre que celui pratiqué par le marché noir. Cela a eu pour résultat que ces produits sont maintenant disponibles partout au Yémen et cela a permis aux commerçants de baisser leurs prix. Tout cela entre dans le cadre des efforts du Gouvernement légitime pour améliorer la sécurité alimentaire et permettre un retour à la normale dans toutes les provinces.

Quatrièmement, nous luttons contre la vente des produits pétroliers et produits dérivés qui servent au financement des groupes armés et au blanchiment d'argent. Nous avons aussi réactivé les mécanismes de réglementation et de contrôle de ces produits afin de renforcer les efforts de paix, de consolider les institutions étatiques et de renforcer l'économie nationale.

Cinquièmement, nous avons rétabli le versement régulier des retraites dans toutes les provinces de la République, et ce en dépit du fait que les milices ont mis la main sur les fonds de pensions des différentes

institutions lorsqu'elles ont pris le contrôle de la Banque centrale à Sanaa.

Sixièmement, nous avons mis en place un système intégré de procédures ainsi que des plans d'exécution en vue d'accroître les revenus de l'État et de rationaliser les dépenses, l'objectif étant de garantir durablement le versement des salaires des fonctionnaires civils dans toute la République.

Septièmement, nous nous coordonnons étroitement avec nos frères du Royaume d'Arabie saoudite pour mettre en œuvre des programmes de reconstruction et de développement du Yémen. Un appui a été effectivement fourni et les projets lancés grâce au programme saoudien de reconstruction et de développement dans certaines provinces, notamment la fourniture des produits pétroliers dérivés nécessaires pour la production d'électricité, pour un montant de 60 millions de dollars par mois. Cela renforcera la capacité du Gouvernement d'assumer ses responsabilités, en particulier s'agissant du versement des salaires et de l'amélioration de la situation humanitaire.

Pour lui permettre d'exercer ses fonctions et de s'acquitter de ses responsabilités économiques et humanitaires sur l'ensemble du territoire, la communauté internationale doit fournir au Gouvernement yéménite un appui dans de nombreux domaines, et amener les milices putschistes à cesser leurs activités et à revenir sur les décisions qui aggravent davantage la situation économique et humanitaire du Yémen.

Elle doit le faire, premièrement en permettant aux institutions publiques d'exercer leurs prérogatives nationales de façon indépendantes et d'assumer la responsabilité qui leur incombe de remédier à la situation économique et humanitaire, à commencer par la Banque centrale, le Ministère de l'économie, et tous les autres organismes et entités qui leurs sont affiliés.

Deuxièmement, la communauté internationale doit amener les milices putschistes à cesser leur pratique consistant à terroriser les commerçants, les banquiers et les agents de change, et à permettre à ces derniers de bénéficier des services que leur fournit le Gouvernement légitime depuis la capitale provisoire, Aden.

Troisièmement, il faut veiller à ce que toutes les recettes de l'État souverain soient versées à la Banque centrale, sous la supervision du Ministère des finances du Gouvernement légitime, et en interdisant toute imposition illégale de taxes aux citoyens.

Quatrièmement, il faut garantir le libre commerce et la libre circulation des marchandises entre les provinces du pays, et permettre aux agences bancaires de procéder à des transferts de fonds entre elles.

Cinquièmement, il faut garantir l'exportation des produits pétroliers dérivés et leur acheminement en toute sécurité à travers les régions contrôlées par les milices putschistes.

Sixièmement, il faut amener ces dernières à ne pas interférer dans la commercialisation des produits pétroliers dérivés et à cesser de promouvoir leur vente sur le marché noir dans les régions qu'elles contrôlent, à des prix 150 fois plus élevés que le prix réel, ce qui accroît la détérioration de la situation humanitaire et les souffrances des citoyens et provoque l'effondrement de la monnaie nationale.

Septièmement, il faut obliger toutes les organisations internationales qui aident le Yémen ou qui y opèrent à passer par la Banque centrale pour tout transfert de fonds destinés à financer leurs activités.

C'est parce qu'il est conscient de ses responsabilités envers ses citoyens que le Gouvernement yéménite a accordé ces quatre dernière années la priorité au dossier humanitaire et aux secours, et pris l'initiative de lancer un programme de décentralisation de l'action humanitaire, qui a permis l'ouverture de couloirs terrestres et maritimes pour faire parvenir une aide humanitaire à la plupart des populations et des régions les plus affectées. Le Gouvernement s'efforce d'atténuer les souffrances

des Yéménites et de faire parvenir l'aide humanitaire à toutes les régions du pays. Nous voudrions à cet égard nous féliciter vivement de l'aide généreuse fournie par le Royaume d'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'État du Koweït et d'autres pays amis et frères.

Le Gouvernement yéménite se félicite de la conférence d'annonce de contributions qui se tiendra le 26 février 2019 sous les auspices du Secrétaire général et des Gouvernements suédois et suisse. Nous appelons les pays donateurs amis à appuyer le plan d'aide humanitaire et à faire leurs annonces afin de combler le déficit financier et de remédier à la détérioration de la situation économique au Yémen.

Pour terminer, les résultats des consultations qui se sont tenues en Suède constituent un pas important vers l'instauration de la confiance. C'est de bon augure pour l'instauration de la paix, qui est attendue par le grand peuple yéménite. Le Gouvernement yéménite continue de faire des concessions, aussi difficiles soient-elles, pour parvenir à une paix durable dans le respect du mandat convenu, car nous pensons que la guerre est déclenchée par les imbéciles et que la paix est faite par les courageux.

Nous appelons le Conseil à œuvrer à la mise en œuvre de ses résolutions sur la situation au Yémen, en particulier la résolution 2216 (2015), afin de mettre un terme au conflit. Nous n'avons pas besoin de résolutions supplémentaires.

La séance est levée à 12 h 10.